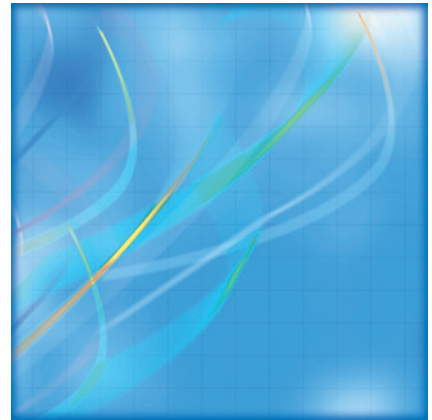




N° 96F0030XIF2001014 au catalogue

Recensement de 2001 : série « analyses »

Revenu des familles canadiennes



Ce document fournit une analyse détaillée des données du Recensement de la population de 2001 diffusées le 13 mai 2003.

Pour consulter le rapport complet, y compris les cartes, les graphiques et les tableaux, veuillez accéder au site Internet de Statistique Canada (www.statcan.ca). À la page d'accueil, cliquez sur Recensement.



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada



Statistique Canada
Division des opérations du recensement

Recensement de 2001 : série « analyses »

Revenu des familles canadiennes

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2003

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Mai 2003

N° 96F0030XIF2001014 au catalogue

Périodicité : tous les 5 ans

Ottawa

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 96F0030XIE2001014)

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Revenu des familles canadiennes

Canada

Vue d'ensemble : Les familles à revenu élevé réalisent des gains, tandis que les revenus demeurent stables pour les autres6

Revenu total

Revenu familial médian inchangé par rapport à 19909
Les familles représentant 10 % des familles ayant les revenus les plus élevés
constituaient plus du quart de l'ensemble des revenus.....9
Les familles ayant les revenus les plus élevés ont réalisé les plus gros gains10
Les gains provenant d'un emploi représentaient les quatre cinquièmes
du revenu des familles dans leur ensemble10

Transferts gouvernementaux

La part de revenu de sources publiques diminue pour les familles d'âge actif11
Les familles ayant les plus faibles revenus dépendent plus des
transferts gouvernementaux11
Les prestations pour enfants ont été réparties à nouveau au cours des deux
dernières décennies12

Faible revenu

Le taux de faible revenu des familles est demeuré inchangé durant les années 199012
La proportion personnes âgées vivant dans une situation de faible revenu est
maintenant plus faible que celle observée chez les enfants12
Le taux de faible revenu des Canadiens âgés de 65 ans et plus a fléchi
de près de la moitié au cours des 20 dernières années.....14

Couples et familles monoparentales

Hausse importante pour les familles nucléaires ayant de jeunes enfants16
Le pourcentage de familles monoparentales à faible revenu diminue17

Provinces et territoires

Hausses de revenu médian plus élevées en Alberta et en Saskatchewan.....19
La répartition du revenu familial la plus inégale se trouve au Nunavut.....19
La proportion du revenu provenant de sources publiques en baisse dans la plupart des
provinces et territoires20

Infraprovincial

Le revenu familial médian est plus élevé à Ottawa-Hull et à Oshawa21
Répartition inégale du revenu familial à Toronto et Vancouver21
La part du revenu familial provenant de transferts gouvernementaux
la plus élevée a été enregistrée à St. John's.....22

Faits saillants de certaines régions métropolitaines de recensement

| | |
|---------------------------|-----------|
| St. John's | 23 |
| Halifax | 23 |
| Saint John | 24 |
| Québec | 24 |
| Montréal | 25 |
| Ottawa-Hull | 25 |
| Oshawa | 26 |
| Toronto..... | 26 |
| Hamilton | 27 |
| Windsor | 27 |
| Winnipeg..... | 28 |
| Regina | 28 |
| Saskatoon | 29 |
| Calgary | 29 |
| Edmonton | 30 |
| Vancouver | 30 |
| Victoria | 31 |
| Méthodologie | 32 |
| Tableaux | 35 |

Canada

Vue d'ensemble

Les familles à revenu élevé réalisent des gains, tandis que les revenus demeurent stables pour les autres

Le revenu médian des familles canadiennes est demeuré pratiquement inchangé de 1990 à 2000 après correction pour l'inflation, selon les nouvelles données du Recensement de 2001. Le revenu médian se situait à 55 016 \$ en 2000 et à 54 560 \$ en 1990.

Les revenus des familles se situant dans la moitié inférieure de la répartition des revenus ont connu une très faible ou aucune amélioration au cours des années 1990. Par ailleurs, les familles canadiennes représentant 10 % des familles ayant les revenus les plus élevés ont connu des gains importants.

En 2000, le revenu combiné des familles canadiennes formant 10 % des familles ayant les revenus les plus élevés représentait 28 % des revenus familiaux totaux, en hausse par rapport à 26 % en 1990. Les familles représentant 10 % des familles ayant les revenus les plus faibles constituaient moins de 2 % de tous les revenus familiaux, proportion similaire à celle observée en 1990.

Les données du recensement ont également révélé que, tirant profit d'une meilleure conjoncture économique, la proportion du revenu total des familles en âge de travailler provenant des transferts gouvernementaux a fléchi, passant de 6,4 % en 1990 à 5,6 % en 2000. Cependant, la proportion a continué de progresser au cours des années 1990 pour les familles représentant 30 % des familles se situant dans la partie inférieure de la répartition des revenus.

Le recensement a révélé que, selon le revenu avant déduction de l'impôt, une proportion estimative de 18,4 % des enfants vivaient dans une famille à faible revenu en 2000. Cette proportion est demeurée pratiquement inchangée par rapport à dix ans plus tôt et elle est légèrement inférieure au taux de 19,4 % enregistré en 1980.

Parmi la population de personnes âgées qui ne vivaient pas dans un établissement institutionnel, le taux de faible revenu basé sur le revenu avant déduction de l'impôt a diminué, passant de 20,4 % en 1990 à 16,8 % en 2000. Cela poursuit la tendance à la baisse de longue durée, qui montrait que le taux de faible revenu chez les personnes âgées de 65 ans et plus a presque diminué de moitié au cours des deux dernières décennies. Par conséquent, selon le Recensement de 2001 et contrairement aux résultats des Recensements de 1981 et de 1991, le taux de faible revenu chez les personnes âgées était plus faible que celui observé chez les enfants.

Le recensement ne recueille pas de renseignements sur l'impôt sur le revenu. Le système d'imposition constitue un mécanisme important pour la redistribution du revenu. Lorsque cela était possible, des comparaisons ont été effectuées avec une autre source (l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu) afin de s'assurer que les tendances basées sur le revenu après impôt étaient similaires. La baisse importante du taux de faible revenu chez les personnes âgées au cours des deux dernières décennies a également été observée lorsqu'on a tenu compte du revenu après impôt. Le taux de faible revenu basé sur le revenu après impôt était de 7,3 % pour les personnes âgées et de 12,5 % pour les enfants en 2000.

Les familles monoparentales ayant un ou plusieurs enfants de moins de 18 ans ont réalisé des gains particulièrement importants de 1990 à 2000, ce qui s'explique par l'activité accrue sur le marché du travail et par des transferts gouvernementaux plus élevés. En 2000, le revenu médian de ces familles monoparentales se situait environ à 26 008 \$, en hausse de 19,3 % par rapport à celui de 21 797 \$ enregistré en 1990.

Analyse du revenu familial

Le revenu familial est le revenu combiné de l'ensemble des membres de la famille provenant de toutes les sources avant que les impôts sur le revenu ne soient déduits. Le « revenu » comprend les salaires et traitements, le revenu net d'un travail autonome, le revenu de placement, les pensions de retraite, les autres revenus en espèces et tous les revenus provenant des transferts gouvernementaux.

Tous les revenus sont corrigés en fonction de l'inflation des prix et sont exprimés en dollars constants de 2000 basés sur l'Indice des prix à la consommation. Selon cet indice, 46,2 cents en 1980 et 82,2 cents en 1990 équivalaient à un dollar en 2000.

Aux fins du présent rapport, le revenu est analysé sur des périodes de dix ans, d'un sommet du cycle économique à un autre. Le Recensement de 2001 fournit des données sur les revenus enregistrés en 2000, qui sont ensuite comparés aux revenus de 1980 et de 1990 obtenus à partir des Recensements de 1981 et de 1991 respectivement.

Les familles sont définies selon le concept de « famille de recensement » qui situe les membres de la famille par rapport à la structure de la famille nucléaire. Voir le *Dictionnaire du recensement de 2001* pour obtenir une définition plus complète. Les personnes qui vivent sans conjoint et sans leurs propres enfants, c'est-à-dire les personnes hors famille de recensement, sont exclues de l'analyse, qui porte essentiellement sur les familles.

Plusieurs changements importants ont été apportés à la définition de la famille de recensement pour le Recensement de 2001. Ces changements touchent le nombre de familles qui sont dénombrées lors du recensement et, dans certains cas, la composition des familles. Par conséquent, une partie du changement dans le revenu des familles qui a été observé entre les recensements précédents et le Recensement de 2001 reflète la modification apportée à la définition. Toutes les données de ce rapport ont été obtenues en utilisant la définition initiale des familles de recensement et de la nouvelle définition pour s'assurer que les principaux résultats ne découlent pas de la modification apportée à la définition. Une note méthodologique, annexée à ce rapport, fournit certaines indications de l'ampleur des répercussions de la modification de la définition sur les revenus médians.

Statistique Canada détermine si une famille fait partie de la catégorie de faible revenu en comparant le revenu d'une famille économique au seuil de faible revenu (SFR), lequel varie selon la taille de la famille et la population du secteur de résidence.

Les mesures des SFR sont établies en estimant à quel niveau de revenu les familles dépensent 20 points de pourcentage de plus que la moyenne sur la nourriture, le logement et l'habillement. L'estimation est basée sur les revenus et les habitudes de consommation des familles canadiennes en 1992, au moment où elles ont en moyenne dépensé 35 % de leur revenu avant déduction de l'impôt sur les biens de première nécessité. Tous les taux de faible revenu du présent rapport, sauf avis contraire, sont basés sur les revenus avant déduction de l'impôt des familles.

En examinant la proportion du revenu que représentent les transferts gouvernementaux, l'analyse porte particulièrement sur les familles d'âge actif. Ces dernières sont définies comme étant les familles dont les conjoints ou les parents ont entre 18 et 64 ans.

Revenu total

Revenu familial médian inchangé par rapport à 1990

Le revenu médian des 8 371 020 familles au Canada en 2000 était de 55 016 \$. Le revenu médian représente la valeur centrale où la moitié des familles ont des revenus qui se trouvent au-dessus et l'autre moitié, au-dessous.

Le revenu médian en 2000 était pratiquement le même que celui enregistré en 1990, après correction pour l'inflation, bien qu'il ait d'abord quelque peu diminué au cours de la décennie pour ensuite remonter. Selon le Recensement de 1996, le revenu médian des familles en 1995 avait fléchi pour n'atteindre que 51 120 \$.

Le revenu familial médian s'est aussi accru de 6,5 % par rapport à sa valeur de 51 698 \$ observée en 1980.

Une famille fait référence à un couple marié ou un couple vivant en union libre, avec ou sans leurs propres enfants, ou à un parent seul, peu importe son état matrimonial, avec au moins un enfant vivant dans le même logement.

Parmi les 4,5 millions de personnes vivant sans conjoint ou sans leurs propres enfants – personnes appelées « personnes hors famille de recensement » selon le recensement – le revenu médian a atteint un peu plus de 20 213 \$. Il s'agit d'une hausse de 6,9 % par rapport à 18 910 \$ en 1990 et d'un nombre bien au-dessus de celui de 17 355 \$ enregistré en 1980.

Les familles représentant 10 % des familles ayant les revenus les plus élevés constituaient plus du quart de l'ensemble des revenus

Aux fins de cette analyse, les familles ont été divisées en dix groupes répartis selon leur niveau de revenu, chaque groupe représentant 10 % du nombre total de familles. Ces « déciles » sont utilisés pour décrire les différences entre les familles aux revenus les plus élevés, celles aux revenus les plus faibles et celles dans le milieu.

En 2000, les familles formant 10 % des familles ayant les revenus les plus élevés touchaient des revenus au-dessus de 117 850 \$. Le revenu combiné de ces familles constituait 28 % du revenu total de l'ensemble des familles canadiennes, en hausse par rapport à 26 % en 1990.

À l'autre bout de l'échelle, les familles constituant 10 % des familles ayant les revenus les plus faibles touchaient des revenus au-dessous de 18 990 \$. Le revenu combiné de ces familles représentait moins de 2 % des revenus totaux des familles canadiennes, proportion similaire à celle observée en 1990.

Une mesure relative de l'inégalité des revenus est le ratio du revenu des familles ayant les revenus les plus élevés à celui des familles ayant les revenus les plus faibles. Selon le revenu avant déduction de l'impôt, les familles constituant 10 % des familles ayant les revenus les plus élevés en 2000 gagnaient un revenu de 18 \$ pour chaque dollar de revenu des familles formant 10 % des familles ayant les revenus les plus faibles.

Le recensement ne recueille pas de données sur le revenu après impôt. Cependant, en utilisant les données de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, en 2000, le ratio basé sur le revenu après impôt a diminué d'un tiers.

Les familles ayant les revenus les plus élevés ont réalisé les plus gros gains

Les familles formant 10 % des familles ayant les revenus les plus élevés ont connu les plus fortes hausses de revenu de 1990 à 2000, selon le recensement.

Après correction pour l'inflation, le revenu moyen des familles formant 10 % des familles canadiennes ayant les revenus les plus élevés s'est accru de 14,6 %, la moyenne passant de 161 460 \$ en 1990 à 185 070 \$ en 2000.

Cette hausse contraste grandement avec les familles faisant partie du milieu et de la partie inférieure de la répartition des revenus, puisque leurs revenus corrigés en fonction de l'inflation ont été pratiquement stables au cours de la dernière décennie.

Le revenu moyen des familles formant 10 % des familles ayant les plus faibles revenus était de 10 341 \$ en 2000, en légère hausse par rapport à 10 260 \$ dix ans plus tôt. Le revenu moyen des familles constituant 10 % des familles dans le cinquième plus petit décile était de 50 423 \$, encore une fois en légère hausse par rapport à 50 256 \$ en 1990.

Cela reflète les résultats du Recensement de 2001 sur les gains, qui ont été publiés le 11 mars 2003 dans le rapport *Les gains des Canadiens*. Ce rapport révèle une hausse importante du nombre de personnes qui gagnaient 100 000 \$ ou plus au cours des années 1990. Parallèlement, le nombre de Canadiens qui gagnaient 20 000 \$ ou moins en 2000 a peu varié au cours de la décennie.

Les gains provenant d'un emploi représentaient les quatre cinquièmes du revenu des familles dans leur ensemble

Le revenu d'emploi est demeuré de loin la composante la plus élevée des revenus totaux des familles en 2000.

Les gains correspondaient à environ 80 cents pour chaque dollar du revenu familial. Les transferts gouvernementaux, comme les pensions de vieillesse, les prestations d'assurance-emploi, les prestations fiscales pour enfants et le crédit pour taxe sur les produits et services, constituaient 10 cents pour chaque dollar de revenu.

Le revenu de placement représentait quatre cents pour chaque dollar, tandis que les autres sources de revenu comme les régimes de retraite privés correspondaient à six cents.

Ces composantes variaient beaucoup entre les familles en tête de liste de la répartition des revenus et celles des catégories inférieures. Chez les familles faisant partie des 10 % des familles ayant les revenus les plus élevés, les gains représentaient 88 cents par dollar et les transferts gouvernementaux, seulement 1 cent. Parmi les familles faisant partie des 10 % des familles ayant les plus faibles revenus, les gains constituaient seulement 31 cents par dollar et les transferts gouvernementaux, 62 cents.

Transferts gouvernementaux

La part de revenu de sources publiques diminue pour les familles d'âge actif

Le recensement a également fait ressortir les variations de la proportion du revenu que les transferts gouvernementaux représentaient pour les familles en âge de travailler, c'est-à-dire celles dont les conjoints ou les parents ont entre 18 et 64 ans. Ces familles formaient 83 % de l'ensemble des familles.

Bien que les transferts gouvernementaux constituaient 10 cents pour chaque dollar de revenu des familles de tous âges en 2000, ils ne représentaient que 5,6 cents pour chaque dollar chez les familles d'âge actif.

Cette différence reflète le fait que les familles en âge de travailler sont moins susceptibles de recevoir un revenu de pension de l'État, comme la Sécurité de la vieillesse et les prestations du Supplément de revenu garanti, ainsi que les prestations du Régime de pensions du Canada.

La proportion du revenu des familles en âge de travailler qui provient des transferts gouvernementaux a progressé depuis 1980. En 1980, les transferts représentaient 5,3 cents pour chaque dollar de revenu. Ils ont augmenté à 6,4 cents en 1990 et à 7,9 cents en 1995. Cette tendance à la hausse s'est arrêtée au cours de la deuxième moitié des années 1990, alors que la part est descendue à son niveau actuel de 5,6 cents.

Les familles ayant les plus faibles revenus dépendent plus des transferts gouvernementaux

La proportion du revenu provenant de sources publiques n'a pas diminué pour l'ensemble des familles d'âge actif de 1990 à 2000.

Les familles faisant partie des 30 % des familles d'âge actif ayant les plus faibles revenus ont connu une hausse de leur part de 1990 à 2000, tandis que les 70 % restants des familles ont enregistré une baisse de cette proportion.

Les familles formant 10 % des familles d'âge actif ayant les revenus les plus faibles dépendent davantage des transferts gouvernementaux. De 1990 à 2000, la proportion de leur revenu provenant de transferts gouvernementaux s'est accrue, passant de 58,4 % à 62,2 %. Au cours de la même période, la part de transferts gouvernementaux des familles formant 10 % des familles ayant les deuxièmes plus faibles revenus a augmenté, passant de 26,7 % à 30,4 % et celle des familles formant 10 % des familles ayant les troisièmes plus faibles revenus est passée de 15,1 % à 16,7 %.

Les familles formant 10 % des familles en âge de travailler ayant les revenus les plus faibles ont reçu en moyenne 5 776 \$ en transferts gouvernementaux en 2000, en hausse comparativement à 5 552 \$ en 1990 et à 4 953 \$ en 1980. Parmi les familles formant 10 % des familles ayant les revenus les plus élevés, les transferts gouvernementaux moyens ont augmenté, passant d'environ 2 210 \$ en 1980 à 2 260 \$ en 1990, mais ont ensuite diminué pour atteindre 1 410 \$ en 2000.

Au cours des 20 dernières années, la proportion du revenu des familles des deuxième et troisième déciles provenant de sources publiques ont augmenté de plus de 50 %. En 2000, 30,4 % du revenu avant déduction de l'impôt des familles d'âge actif faisant partie du deuxième

décile le plus bas provenait des transferts gouvernementaux, en hausse par rapport à 19,6 % en 1980. La part des familles du troisième décile le plus bas a crû, passant de 10,5 % à 16,7 %.

Les prestations pour enfants ont été réparties à nouveau au cours des deux dernières décennies

Une part importante de la nouvelle répartition des transferts gouvernementaux aux familles ayant de faibles revenus est la transition des allocations familiales « universelles » aux prestations fiscales canadiennes pour enfants fondées sur le revenu.

Selon le Recensement de 1981, les familles des 10 % des familles ayant les plus faibles revenus ont reçu 1 276 \$ en moyenne en prestations pour enfants en 1980, tandis que les familles des 10 % des familles ayant les revenus les plus élevés ont reçu 1 283 \$.

Par contre, les familles des 10 % des familles ayant les plus faibles revenus ont reçu 2 378 \$ en moyenne en prestations pour enfants en 2000. Les familles des 10 % des familles ayant les revenus les plus élevés n'ont touché que 26 \$.

Faible revenu

Le taux de faible revenu des familles est demeuré inchangé durant les années 1990

Le revenu médian des familles canadiennes est resté pratiquement inchangé durant les années 1990, tout comme la fréquence du faible revenu.

Au total, environ 1 050 000 familles se situaient au-dessous des seuils de faible revenu de 2000 de Statistique Canada basés sur le revenu avant déduction de l'impôt, en hausse par rapport à un peu plus de 935 000 dix ans plus tôt. Alors que le nombre total de familles augmentait de 13,8 % durant les années 1990, le nombre de familles à faible revenu s'est accru à un rythme un peu plus lent (11,6 %).

En 2000, le taux de faible revenu des familles, basé sur le revenu avant déduction de l'impôt, était de 12,6 %.

La proportion de personnes âgées vivant dans une situation de faible revenu est maintenant plus faible que celle observée chez les enfants

La proportion de tous les enfants vivant dans une famille à faible revenu, basé sur le revenu avant déduction de l'impôt, est demeurée pratiquement inchangée de 1990 à 2000 à environ 18 %. À l'opposé, la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus vivant dans une situation de faible revenu a diminué, passant de 20 % à 17 % au cours de la décennie.

Au total, près de 1 245 700 enfants vivaient dans une situation de faible revenu en 2000. Il s'agit d'une hausse de 3,5 % par rapport à dix ans plus tôt. Toutefois, leur nombre se situait au-dessous du nombre total d'environ 1,3 million en 1980.

Plus de 600 000 personnes âgées vivaient dans une situation de faible revenu en 2000, en hausse de 2,9 % par rapport à 1990 et en baisse de 5,4 % par rapport à 1980. De 1980 à 2000, la population âgée de 65 ans et plus a crû de 68 %.

La baisse du taux de faible revenu chez les personnes âgées aurait été encore plus importante si on avait calculé le revenu après impôt. Selon les données de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 12,5 % des enfants de moins de 18 ans vivaient dans une situation de faible revenu en 2000, selon le revenu après impôt. Cette proportion est demeurée pratiquement stable au cours des deux dernières décennies. À l'opposé, le pourcentage de personnes âgées de 65 ans et plus vivant dans une situation de faible revenu, selon le revenu après impôt, a fléchi, passant de 21 % en 1980 à 10 % en 1990 et à 7 % en 2000.

Il est à noter qu'en plus des personnes vivant dans les trois territoires et dans une réserve indienne, les données sur le faible revenu excluent les personnes vivant dans un établissement institutionnel. Cette dernière restriction fait particulièrement référence à la population âgée de 65 ans et plus, étant donné que 4,4 % des hommes et 8,4 % des femmes de ce groupe d'âge vivaient dans un établissement institutionnel en 2001, selon le recensement.

Les taux de faible revenu chez les personnes faisant partie de la population d'âge actif sont aussi demeurés stables au cours des deux dernières décennies.

En 2000, près de 15 % des personnes âgées entre 18 et 64 ans étaient dans une situation de faible revenu. Le nombre de ces personnes se chiffrait à près de 2,9 millions en 2000, en hausse par rapport à 2,5 millions en 1990 et à 2,2 millions en 1980.

La moitié des enfants dans une situation de faible revenu vivaient dans une famille nucléaire biparentale

La moitié des 1 245 700 enfants de moins de 18 ans se trouvant dans une situation de faible revenu en 2000 vivaient dans une famille nucléaire biparentale.

Environ 21 % vivaient au sein d'une famille biparentale dans laquelle un seul parent touchait un revenu d'emploi, quelque 17 % vivaient au sein d'une famille dont les deux parents touchaient un revenu d'emploi et un autre 12 %, au sein d'une famille dont les deux parents n'ont déclaré aucun revenu d'emploi.

Le nombre d'enfants vivant dans une situation de faible revenu était concentré de façon prononcée dans les familles monoparentales, et en particulier dans les familles monoparentales dont le parent seul ne touchait aucun revenu d'emploi.

Selon le recensement, 14 % de l'ensemble des enfants vivaient au sein d'une famille monoparentale en 2000. Toutefois, ces familles regroupaient 39 % de l'ensemble des enfants vivant dans une famille à faible revenu.

En outre, 4 % de l'ensemble des enfants vivaient au sein d'une famille monoparentale dont le parent seul ne réalisait aucuns gains. Par contre, ces familles comptaient 20 % de tous les enfants vivant dans une situation de faible revenu en 2000.

Le tiers des enfants dont les parents sont immigrants récents se trouvent dans une situation de faible revenu

Alors que le nombre d'enfants se trouvant dans une situation de faible revenu et ayant des parents natifs du Canada a diminué au cours de chacune des deux dernières décennies, le taux de faible revenu chez les enfants ayant des parents immigrants s'est accru.

En 2000, près de 231 000 enfants ayant au moins un parent immigrant qui est arrivé au Canada durant les années 1990 vivaient dans une situation de faible revenu.

Le taux de faible revenu chez les enfants dont au moins un parent a immigré au cours de la dernière décennie se situait à 33 % en 2000, en hausse par rapport à 27 % en 1990 et à 20 % en 1980. Lorsque les deux parents avaient immigré durant la dernière décennie, les taux de faible revenu étaient encore plus élevés (39 % en 2000, 33 % en 1990 et 22 % en 1980). À l'opposé, parmi les enfants dont les parents sont nés au Canada, 16 % se trouvaient dans une situation de faible revenu en 2000, comparativement à 17 % en 1990 et à 19 % en 1980.

Un nombre additionnel de 162 000 enfants ayant des parents immigrants qui sont arrivés au Canada avant 1990 vivaient dans une situation de faible revenu en 2000.

Les données du recensement sur les gains ont révélé que malgré le fait que les immigrants des années 1990 étaient plus scolarisés, ils avaient plus de difficulté à égaler les gains de leurs homologues nés au Canada que les immigrants des années 1970 et 1980.

Le taux de faible revenu des Canadiens âgés de 65 ans et plus a fléchi de près de la moitié au cours des 20 dernières années

Les personnes âgées de 65 ans et plus ont connu de fortes baisses de leurs taux de faible revenu au cours des deux dernières décennies.

En 2000, 17 % des personnes âgées vivaient dans une situation de faible revenu, en baisse par rapport à 20 % dix ans plus tôt et à 30 % en 1980.

Parmi les personnes âgées vivant dans une situation de faible revenu en 2000, la grande majorité, 71 %, ou près de 428 300, étaient des femmes, et 29 %, ou un peu plus de 173 000, étaient des hommes.

Autrement dit, 21 % des femmes âgées vivaient dans une situation de faible revenu en 2000, ce qui constitue presque le double de la proportion de 11 % observée chez les hommes âgés.

Cet écart est attribuable à divers facteurs, mais la plus grande tendance des femmes âgées à vivre seule vient en tête de liste, ce qui reflète leur plus grande espérance de vie comparativement aux hommes. Cela met aussi en lumière le fait que les femmes âgées sont moins susceptibles de recevoir un revenu d'un régime de retraite privé que leurs homologues masculins.

Les personnes âgées vivant seules sont particulièrement susceptibles de vivre dans une situation de faible revenu

Les personnes âgées vivant seules, particulièrement les femmes, étaient beaucoup plus susceptibles de vivre dans une situation de faible revenu que les autres, selon le recensement. Environ 413 200 personnes âgées qui vivaient seules se trouvaient dans une situation de faible revenu en 2000. Elles représentaient plus des deux tiers de la population âgée ne vivant pas dans un établissement institutionnel et se trouvant dans une situation de faible revenu.

Le taux était plus élevé chez les femmes âgées vivant seules (43 %), comparativement au taux de 31 % pour leurs homologues masculins. À l'opposé, seulement 11 % des femmes âgées et 8 % des hommes âgés vivant avec des personnes apparentées se trouvaient dans une situation de faible revenu. Les proportions étaient encore plus faibles chez les personnes vivant avec un conjoint.

Malgré la fréquence élevée du faible revenu parmi la population âgée vivant seule, ces taux ont diminué de façon importante par rapport à la situation d'il y a 20 ans. En 1980, 65 % de la population âgée de 65 ans et plus vivant seule se trouvaient dans une situation de faible revenu, comparativement à 40 % en 2000.

Le taux de faible revenu était également à la baisse parmi les personnes âgées vivant avec un conjoint. En 2000, le taux de faible revenu se situait à 6 %, ce qui est bien au-dessous du taux de 15 % enregistré en 1980.

Les femmes âgées ayant les plus faibles revenus ont connu les plus fortes hausses de gains

Bien que leur taux de faible revenu soit demeuré élevé en 2000, les femmes âgées de 65 ans et plus vivant seules ont enregistré d'importantes hausses de revenu au cours des 20 dernières années. Les plus fortes augmentations de 1990 à 2000 ont été observées chez celles se trouvant dans la catégorie inférieure de la répartition des revenus.

Après correction pour l'inflation, le revenu moyen de la tranche inférieure de 10 % des femmes âgées vivant seules se chiffrait à 11 150 \$ en 2000, en hausse de 40 % par rapport à 8 000 \$ en 1980.

Les femmes du décile supérieur de revenu dans cette population de femmes de 65 ans et plus vivant seules touchaient un revenu moyen de 63 000 \$, en hausse de 13 % par rapport à 1980.

Sauf pour les femmes ayant les revenus les plus élevés, les revenus moyens des femmes âgées vivant seules ont augmenté d'au moins 20 % dans toute la répartition des revenus au cours des 20 dernières années. Cette hausse représente trois fois l'augmentation de 6 % observée parmi l'ensemble des familles canadiennes.

Baisse du faible revenu parmi les femmes âgées en raison des transferts gouvernementaux plus élevés

Au cours des 20 dernières années, 99 % des hausses de revenu de la tranche de 10 % des femmes âgées vivant seules ayant les plus faibles revenus provenaient de transferts gouvernementaux plus élevés.

À l'opposé, parmi la tranche de 10 % des femmes ayant les revenus les plus élevés, les transferts gouvernementaux ne constituaient que le quart de la hausse de revenu. Les régimes de retraite privés et le revenu de placement représentaient 63 % de leur hausse de revenu.

Parmi les femmes faisant partie de la tranche de 20 % des revenus se situant au milieu de la répartition des revenus, les transferts gouvernementaux représentaient plus de 80 % de leur hausse de revenu.

Cela concorde avec les résultats de certaines études de Statistique Canada qui révélaient que les hausses de revenu importantes des personnes âgées à faible revenu durant les années 1980 et la première moitié des années 1990 ont été attribuables à deux facteurs : les prestations plus élevées de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti ainsi que la pleine mise en œuvre du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec depuis 1976, au moment où le premier groupe de personnes à recevoir les prestations intégrales atteignait 65 ans.

Ensemble, ces programmes ont généré de fortes hausses de revenus chez les personnes âgées, après correction pour l'inflation, et ont réduit de façon considérable les inégalités de revenu au sein de ce groupe d'âge.

La Sécurité de la vieillesse représente les deux tiers des revenus des personnes âgées dans une situation de faible revenu

En 2000, les deux tiers des revenus des personnes âgées du Canada se trouvant dans une situation de faible revenu provenaient des prestations de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti.

Un autre 20 % du revenu de ces personnes âgées provenait des prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec. Ensemble, les régimes de pension de l'État représentaient approximativement 85 cents pour chaque dollar de revenu pour les personnes âgées vivant dans une situation de faible revenu, au nombre estimatif de 601 300 en 2000.

À titre de comparaison, les régimes de pension de l'État constituaient 39 cents pour chaque dollar de revenu des personnes âgées qui ne se trouvaient pas dans une situation de faible revenu.

À l'opposé, la majorité des revenus des personnes âgées ne se trouvant pas dans une situation de faible revenu provenaient de revenus marchands. Environ 28 % provenaient de régimes de retraite privés, comme les pensions d'un ancien employeur, ainsi que de régimes enregistrés d'épargne-retraite. Un autre 15 % provenaient de revenu de placement et 13 %, d'un revenu d'emploi.

Couples et familles monoparentales

Hausse importante pour les familles nucléaires ayant de jeunes enfants

Bien que le revenu médian de l'ensemble des familles canadiennes soit demeuré stable au cours des années 1990, les familles nucléaires ayant de jeunes enfants ont connu une hausse importante de leurs revenus corrigés en fonction de l'inflation.

Le revenu médian des couples ayant des enfants âgés de moins de 18 ans s'est accru de 5,9 % pour atteindre près de 66 000 \$. Les couples ayant des enfants âgés de 18 ans et plus avaient un revenu médian d'un peu plus de 80 500 \$, en hausse de 3,7 % par rapport à 1990.

Cependant, les parents seuls ayant des enfants de moins de 18 ans ont enregistré la plus forte hausse (19,4 %). De 1990 à 2000, leur revenu médian a augmenté pour passer de 21 800 \$ à 26 000 \$.

Bien que le revenu médian de ces familles nucléaires se soit accru, le revenu médian de l'ensemble des familles était stable étant donné que la population et les familles ont vieilli. Les familles plus âgées sont plus enclines à toucher de plus faibles revenus étant donné qu'elles sont moins susceptibles d'avoir des revenus d'emploi. De plus, le nombre de familles monoparentales était proportionnellement plus élevé en 2000 qu'en 1990, et ces dernières sont aussi plus enclines à toucher de faibles revenus.

Les familles monoparentales ayant des enfants de moins de 18 ans ont connu une forte hausse de revenu au cours des années 1990. Néanmoins, leur revenu avant déduction de l'impôt en 2000 ne représentait tout de même que 40 % du revenu médian avant déduction de l'impôt des couples ayant des enfants de moins de 18 ans. Cet écart de revenu reflète en partie le fait qu'en 2001 plus de 75 % de ces couples avaient deux conjoints touchant un revenu.

Le pourcentage de familles monoparentales à faible revenu diminue

Pour la première fois en deux décennies, la proportion de familles monoparentales à faible revenu ayant des enfants de moins de 18 ans est passée sous la valeur de 50 %. Selon leur revenu avant déduction de l'impôt, 46 % des familles monoparentales ayant des enfants avaient un faible revenu en 2000, comparativement à 54 % dix ans plus tôt et à 55 % en 1980.

Bien que le nombre de familles monoparentales ayant des enfants de moins de 18 ans ait augmenté de 70 % de 1980 à 2000, le nombre de ces familles ayant un faible revenu s'est accru de seulement 40 %.

De 1980 à 2000, le taux de faible revenu des familles composées d'un couple ayant des enfants de moins de 18 ans a légèrement augmenté, passant de 10,5 % à 11,2 %. Les taux de faible revenu des familles ayant des enfants plus âgés et des couples sans enfant sont demeurés pratiquement les mêmes au cours de la dernière décennie.

À 46 %, le taux de faible revenu en 2000 chez les familles monoparentales ayant de jeunes enfants était tout de même quatre fois plus élevé que celui de 11 % observé chez les familles biparentales ayant des enfants.

La moitié de la baisse du taux de faible revenu chez les parents seuls est attribuable à la hausse des revenus marchands

Un peu plus de la moitié de la baisse du taux de faible revenu chez les parents seuls ayant des enfants de moins de 18 ans était attribuable à la hausse des revenus marchands, par opposition à un meilleur soutien provenant des transferts gouvernementaux.

Selon leur revenu avant déduction de l'impôt provenant de toutes sources, la proportion de familles monoparentales à faible revenu ayant des enfants a diminué de 7,6 points de pourcentage de 1990 à 2000.

La hausse du revenu marchand de ces familles monoparentales représentait 4,2 points de pourcentage de cette baisse de 7,6 points de pourcentage. Les 3,4 points de pourcentage restants étaient attribuables à une hausse de revenu provenant de transferts gouvernementaux.

Si ces familles monoparentales n'avaient reçu aucun transfert gouvernemental, le taux de faible revenu des familles monoparentales en 2000 se serait situé à 57 % au lieu de 46 %, ce qui constitue une différence de 11 points de pourcentage.

L'effet des transferts gouvernementaux sur la réduction des taux de faible revenu est de plus en plus marqué. En 1980, la proportion de ces familles à faible revenu aurait été de 6 points de pourcentage plus élevée sans transferts. En 1990, elle aurait été supérieure de 7 points de pourcentage.

Hausse de la proportion de parents seuls ayant un revenu d'emploi

Les familles de parent seul ayant des enfants de moins de 18 ans étaient plus susceptibles de toucher un revenu d'emploi en 2000 que dix ans plus tôt.

En 2000, 74 % des parents seuls de ce groupe ont déclaré des gains provenant d'un emploi comparativement à 68 % en 1990. La proportion se situait à 65 % en 1980.

En 2000, 76 % des familles ayant des enfants de moins de 18 ans étaient composées d'un couple où les deux conjoints travaillent, en légère hausse par rapport à 73 % en 1990. Il s'agit d'une légère hausse par rapport à la proportion de 57 % observée en 1980.

La proportion de parents seuls ayant des enfants de moins de 18 ans qui ont déclaré un revenu d'emploi s'est accrue dans chaque province de 1990 à 2000, à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador et de la Colombie-Britannique.

La plus forte proportion a été observée au Yukon, où 90 % des parents seuls ayant de jeunes enfants ont déclaré réaliser des gains provenant d'un emploi. Parmi les provinces, la plus forte proportion a été enregistrée à l'Île-du-Prince-Édouard, où 87 % réalisaient des gains en 2000, en hausse par rapport à 74 % en 1990. Venait ensuite l'Alberta à 83 %, en hausse par rapport à 76 % en 1990. La plus faible proportion a été observée à Terre-Neuve-et-Labrador (53 %).

Provinces et territoires

Hausses de revenu médian plus élevées en Alberta et en Saskatchewan

Selon le recensement, les familles de l'Alberta et de la Saskatchewan ont enregistré les augmentations les plus élevées de revenu médian total entre 1990 et 2000, après correction pour l'inflation.

La hausse la plus élevée parmi les provinces a eu lieu en Alberta, où le revenu familial médian a franchi la barre des 60 000 \$. L'Alberta s'est jointe à l'Ontario, au Yukon et aux Territoires du Nord-Ouest, qui sont les seuls provinces ou territoires à compter un revenu familial médian avant impôt supérieur à 60 000 \$.

De plus, l'Ontario et l'Alberta étaient les deux seules provinces où les revenus familiaux se situaient au-dessus de la médiane nationale de 55 016 \$.

En Alberta, la médiane a augmenté de 7,1 %, passant de 56 140 \$ à 60 142 \$, ce qui constitue la hausse la plus importante au pays. La moitié des familles avaient des revenus supérieurs et l'autre moitié, des revenus inférieurs à ce dernier montant. En Saskatchewan, elle a crû de 5,0 % pour se situer à 49 264 \$.

Le revenu familial médian le plus élevé a été enregistré dans les Territoires du Nord-Ouest (69 046 \$), ce qui représente une diminution de 1,2 %. Deuxième au classement, le Yukon avait une médiane de 63 490 \$, et l'Ontario se trouvait au troisième rang (60 142 \$).

Le revenu familial médian n'a pas réussi à suivre le rythme des prix en hausse au cours des années 1990 dans trois provinces et deux territoires : Terre-Neuve-et-Labrador, la Colombie-Britannique, la Nouvelle-Écosse, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

La médiane à Terre-Neuve-et-Labrador a diminué de 3,7 % au cours de la décennie, passant de 42 792 \$ à 41 214 \$, soit le plus bas niveau au pays. Elle a fléchi de 2,2 % en Colombie-Britannique, de 1,9 % en Nouvelle-Écosse et de 1,6 % au Yukon.

En Ontario et au Québec, les revenus familiaux corrigés en fonction de l'inflation sont demeurés pratiquement stables au cours de la dernière décennie.

La répartition du revenu familial la plus inégale se trouve au Nunavut

Afin de donner un aperçu de la variation entre les revenus en tête de liste de la répartition des revenus et ceux des catégories inférieures, les familles dans chaque province et territoire ont été divisées en dix groupes répartis selon leur revenu. Le revenu moyen des familles faisant partie de la tranche de 10 % ayant les revenus les plus élevés était alors comparé au revenu moyen de celles faisant partie de la tranche de 10 % ayant les plus faibles revenus.

Au Nunavut, la tranche de 10 % la moins élevée présentait un revenu moyen de 6 100 \$, alors qu'il était à 151 400 \$ en moyenne pour la tranche de 10 % la plus élevée. Il en résulte que pour chaque dollar de revenu gagné par les familles du Nunavut faisant partie de la tranche de 10 % la moins élevée, la tranche de 10 % la plus élevée gagnait 24,70 \$. Le revenu moyen de la tranche de 10 % la moins élevée au Nunavut était le plus faible au pays.

Parmi les dix provinces, l'Ontario et la Colombie-Britannique avaient la répartition de revenu familial avant impôt la plus inégale. Dans ces provinces, la tranche de 10 % des familles ayant

les revenus les plus élevés avait presque 20 \$ pour chaque dollar gagné par les familles se trouvant dans la tranche de 10 % des revenus les moins élevés.

Le revenu familial réparti le plus également a été observé à l'Île-du-Prince-Édouard. Les familles faisant partie de la tranche de 10 % la moins élevée avaient un revenu moyen de 11 600 \$, alors que celles faisant partie de la tranche de 10 % la plus élevée gagnaient en moyenne 134 300 \$.

Il en résulte que pour chaque dollar de revenu gagné par les familles de l'Île-du-Prince-Édouard faisant partie de la tranche de 10 % la moins élevée, celles faisant partie de la tranche de 10 % la plus élevée gagnaient 11,50 \$.

La proportion du revenu provenant de sources publiques en baisse dans la plupart des provinces et territoires

La proportion du revenu des familles en âge de travailler qui provient de transferts gouvernementaux a considérablement chuté dans presque toutes les provinces et tous les territoires au cours des années 1990. (Les familles en âge de travailler sont celles dont le membre le plus âgé se situe entre 18 et 64 ans). La Saskatchewan et la Colombie-Britannique constituaient les seules exceptions.

Les transferts gouvernementaux comprennent, entre autres, les prestations sociales provinciales, la pension de retraite, les prestations d'assurance-emploi, les prestations fiscales pour enfants et les crédits pour taxe sur les produits et services.

Les familles en âge de travailler vivant à Terre-Neuve-et-Labrador ont reçu, en moyenne, 7 500 \$ en transferts gouvernementaux en 2000. Ensemble, ces paiements représentaient 14,30 \$ pour chaque 100 \$ de revenu familial avant impôt à Terre-Neuve-et-Labrador, soit la proportion la plus élevée au pays.

Les seules autres régions outre Terre-Neuve-et-Labrador où la proportion de transferts gouvernementaux excédait 10 \$ pour chaque 100 \$ de revenu familial était le Nunavut (12,10 \$) et l'Île-du-Prince-Édouard (11,10 \$).

En moyenne, ces familles en Ontario et en Alberta ont reçu les transferts gouvernementaux les plus faibles en 2000, à la fois en ce qui concerne le montant et la proportion de revenu familial. Dans les deux provinces, les transferts gouvernementaux représentaient moins de 5 \$ pour chaque 100 \$ de revenu familial. Les montants reçus étaient inférieurs à 3 400 \$.

À l'échelon national, les transferts gouvernementaux représentaient 5,60 \$ pour chaque 100 \$ de revenu chez les familles en âge de travailler.

Infraprovincial

Le revenu familial médian est plus élevé à Ottawa-Hull et à Oshawa

Parmi les dix régions métropolitaines de recensement (RMR) ayant les revenus familiaux médians les plus élevés en 2000, huit étaient situées en Ontario. Les deux autres étaient Calgary et Edmonton. Le revenu familial médian le plus élevé, soit 69 518 \$, se trouvait à Ottawa-Hull (maintenant connue sous le nom d'Ottawa-Gatineau), suivie d'Oshawa, qui n'était que légèrement inférieure à ce montant (68 800 \$). Le rang d'Ottawa-Hull, suivie d'Oshawa, est demeuré inchangé depuis 1990.

En plus d'Ottawa-Hull et d'Oshawa, le revenu familial médian était supérieur à 60 000 \$ à Windsor (65 649 \$), Calgary (65 488 \$), Toronto (63 700 \$), Kitchener (63 477 \$), Hamilton (63 031 \$) et Edmonton (60 817 \$). La liste des dix RMR ayant les revenus familiaux médians les plus élevés était complétée par London et Thunder Bay.

À l'exception de Trois-Rivières (47 571 \$) et de Sherbrooke (48 969 \$), le revenu familial médian était supérieur à 50 000 \$ dans les 27 grandes régions urbaines du Canada.

Windsor a connu l'augmentation la plus élevée du revenu familial médian

Entre 1990 et 2000, le revenu familial médian à Windsor a augmenté de 13,3 %, passant de 57 967 \$ à 65 649 \$. Cela représente l'augmentation la plus élevée parmi toutes les régions métropolitaines de recensement. La médiane à l'échelon national est demeurée presque inchangée au cours de cette période.

Les seules autres régions métropolitaines de recensement qui ont connu une hausse supérieure à 5 % étaient Calgary (+6,6 %), Kitchener (+6,5 %) et Sherbrooke (+5,8 %).

Les revenus familiaux médians ont chuté au cours de la dernière décennie dans 11 régions métropolitaines de recensement. Les diminutions étaient supérieures à 2 % à Sudbury (-7,7 %), à Toronto (-4,2 %) et à Vancouver (-3,9 %).

Répartition inégale du revenu familial à Toronto et Vancouver

Afin de donner un aperçu de la variation des revenus dans les régions métropolitaines de recensement (RMR), les familles de chaque RMR ont été divisées en dix groupes répartis selon leur revenu. Le revenu moyen de celles faisant partie de la tranche de 10 % la plus élevée était alors comparé au revenu moyen des familles faisant partie de la tranche de 10 % la moins élevée.

À Toronto, la tranche de 10 % la moins élevée présentait un revenu moyen de 9 600 \$, alors que la tranche de 10 % la plus élevée gagnait en moyenne 261 000 \$. Le revenu moyen de la tranche de 10 % supérieure était plus élevé à Toronto que dans toutes les autres régions métropolitaines de recensement du pays.

Il en résulte que pour chaque dollar de revenu des familles de Toronto faisant partie de la tranche de 10 % ayant les revenus les moins élevés, la tranche de 10 % ayant les revenus les plus élevés gagnait 27,30 \$.

Après Toronto, la plus forte inégalité des revenus familiaux a été observée à Vancouver, où les familles faisant partie de la tranche de 10 % la moins élevée touchaient un revenu moyen de 8 700 \$ et celles faisant partie de la tranche de 10 % supérieure gagnaient en moyenne

205 200 \$. Le revenu moyen de la tranche de 10 % la moins élevée n'était inférieur qu'à Saint John.

Il en résulte que pour chaque dollar de revenu des familles de Vancouver faisant partie de la tranche de 10 % ayant les revenus les moins élevés, la tranche de 10 % ayant les revenus les plus élevés gagnait 23,50 \$.

Les revenus familiaux les mieux répartis ont été observés à Québec (12,00 \$ pour la tranche de 10 % la plus élevée pour chaque dollar gagné par la tranche inférieure), à Oshawa (12,20 \$ pour chaque dollar), à Sherbrooke (12,50 \$ pour chaque dollar) et à Victoria (12,90 \$ pour chaque dollar).

La part du revenu familial provenant de transferts gouvernementaux la plus élevée a été enregistrée à St. John's

En moyenne, les familles à St. John's ont reçu 5 100 \$ en transferts gouvernementaux en 2000. Ensemble, ces paiements représentaient 8,1 % de tous les revenus familiaux à St. John's, soit la proportion la plus élevée parmi les 27 plus grandes régions urbaines du Canada.

La proportion du revenu familial qui provient de transferts gouvernementaux a dépassé 7 % dans quatre autres régions métropolitaines de recensement : Trois-Rivières (8,0 %), Saint John (7,5 %), Chicoutimi-Jonquière (7,4 %) et Sherbrooke (7,4 %).

Les transferts gouvernementaux moyens se situaient sous la barre des 3 000 \$ dans trois régions métropolitaines de recensement : Toronto (2 900 \$), Calgary (2 900 \$) et Oshawa (2 900 \$). Les transferts gouvernementaux représentaient 3,4 % de tous les revenus familiaux à Toronto, 3,4 % à Calgary et 3,7 % à Oshawa.

Faits saillants de certaines régions métropolitaines de recensement

St. John's

Selon le recensement, le revenu médian des familles de la région métropolitaine de recensement de St. John's a diminué de 1,8 % entre 1990 et 2000, après correction pour l'inflation.

En 2000, la moitié des familles à St. John's touchait un revenu supérieur à 52 548 \$ et l'autre moitié, un revenu inférieur à ce montant, ce qui représente une baisse par rapport à la médiane de 53 492 \$ enregistrée dix ans plus tôt. Ce chiffre était considérablement plus élevé que la médiane provinciale de Terre-Neuve-et-Labrador (41 214 \$), mais il demeurait inférieur à la médiane nationale (55 016 \$).

Afin de donner un aperçu de la variation entre les revenus en tête de liste de la répartition des revenus et ceux des catégories inférieures, les familles à St. John's ont été divisées en dix groupes répartis selon leur revenu. Celles faisant partie de la tranche de 10 % la moins élevée avaient un revenu moyen de 9 700 \$, alors que celles qui faisaient partie de la tranche de 10 % la plus élevée gagnaient en moyenne 162 600 \$.

Il en résulte que pour chaque dollar de revenu des familles faisant partie de la tranche de 10 % la moins élevée, les familles faisant partie de la tranche de 10 % la plus élevée avaient un revenu de 16,70 \$.

En moyenne, les familles à St. John's ont reçu 5 100 \$ en transferts gouvernementaux en 2000. Ces paiements représentaient 8,1 % des revenus familiaux totaux à St. John's.

Le revenu comprend les salaires et traitements, le revenu d'un travail autonome agricole et non agricole, les transferts gouvernementaux, le revenu de placement, les pensions de retraite et tout autre revenu monétaire.

Halifax

Selon le recensement, le revenu médian des familles de la région métropolitaine de recensement de Halifax a fléchi de 0,8 % entre 1990 et 2000, après correction pour l'inflation.

En 2000, la moitié des familles à Halifax présentait un revenu supérieur à 55 885 \$ et l'autre moitié, un revenu inférieur à ce montant, ce qui représente une baisse par rapport à la médiane de 56 336 \$ enregistrée dix ans plus tôt. Ce chiffre était considérablement plus élevé que la médiane provinciale de la Nouvelle-Écosse (46 523 \$) et légèrement supérieur à la médiane nationale (55 016 \$).

Afin de donner un aperçu de la variation entre les revenus en tête de liste de la répartition des revenus et ceux des catégories inférieures, les familles à Halifax ont été divisées en dix groupes répartis selon leur revenu. Celles faisant partie de la tranche de 10 % la moins élevée touchaient un revenu moyen de 10 600 \$, alors que celles qui faisaient partie de la tranche de 10 % la plus élevée gagnaient en moyenne 172 000 \$.

Il en résulte que pour chaque dollar de revenu des familles faisant partie de la tranche de 10 % la moins élevée, les familles faisant partie de la tranche de 10 % la plus élevée touchaient un revenu de 16,20 \$.

En moyenne, les familles à Halifax ont reçu 3 700 \$ en transferts gouvernementaux en 2000. Ces paiements représentaient 5,5 % des revenus familiaux totaux à Halifax.

Le revenu comprend les salaires et traitements, le revenu d'un travail autonome agricole et non agricole, les transferts gouvernementaux, le revenu de placement, les pensions de retraite et tout autre revenu monétaire.

Saint John

Selon le recensement, le revenu médian des familles de la région métropolitaine de recensement de Saint John a diminué de 1,8 % entre 1990 et 2000, après correction pour l'inflation.

En 2000, la moitié des familles à Saint John présentait un revenu supérieur à 50 163 \$ et l'autre moitié, un revenu inférieur à ce montant, ce qui représente une baisse par rapport à la médiane de 51 190 \$ enregistrée dix ans plus tôt. Ce chiffre était considérablement plus élevé que la médiane provinciale du Nouveau-Brunswick (45 558 \$), mais il demeurait inférieur à la médiane nationale (55 016 \$).

Afin de donner un aperçu de la variation entre les revenus en tête de liste de la répartition des revenus et ceux des catégories inférieures, les familles à Saint John ont été divisées en dix groupes répartis selon leur revenu. Celles faisant partie de la tranche de 10 % la moins élevée avaient un revenu moyen de 8 700 \$, alors que celles qui faisaient partie de la tranche de 10 % la plus élevée gagnaient en moyenne 152 900 \$.

Il en résulte que pour chaque dollar de revenu des familles faisant partie de la tranche de 10 % inférieure, les familles faisant partie de la tranche de 10 % la plus élevée touchaient un revenu de 17,70 \$.

En moyenne, les familles à Saint John ont reçu 4 500 \$ en transferts gouvernementaux en 2000. Ces paiements représentaient 7,5 % des revenus familiaux totaux à Saint John.

Le revenu comprend les salaires et traitements, le revenu d'un travail autonome agricole et non agricole, les transferts gouvernementaux, le revenu de placement, les pensions de retraite et tout autre revenu monétaire.

Québec

Selon le recensement, le revenu médian des familles de la région métropolitaine de recensement de Québec est demeuré presque inchangé entre 1990 et 2000, après correction pour l'inflation.

En 2000, la moitié des familles à Québec touchait un revenu supérieur à 54 312 \$ et l'autre moitié, un revenu inférieur à ce montant. Ce chiffre était considérablement plus élevé que la médiane provinciale du Québec (50 242 \$), mais légèrement inférieur à la médiane nationale (55 016 \$).

Afin de donner un aperçu de la variation entre les revenus en tête de liste de la répartition des revenus et ceux des catégories inférieures, les familles à Québec ont été divisées en dix groupes répartis selon leur revenu. Celles faisant partie de la tranche de 10 % la moins élevée avaient un revenu moyen de 12 700 \$, alors que celles qui faisaient partie de la tranche de 10 % la plus élevée gagnaient en moyenne 151 600 \$.

Il en résulte que pour chaque dollar de revenu des familles faisant partie de la tranche de 10 % la moins élevée, les familles faisant partie de la tranche de 10 % la plus élevée avaient un revenu de 12,00 \$.

En moyenne, les familles à Québec ont reçu 3 900 \$ en transferts gouvernementaux en 2000. Ces paiements représentaient 6,0 % des revenus familiaux totaux à Québec.

Le revenu comprend les salaires et traitements, le revenu d'un travail autonome agricole et non agricole, les transferts gouvernementaux, le revenu de placement, les pensions de retraite et tout autre revenu monétaire.

Montréal

Selon le recensement, le revenu médian des familles de la région métropolitaine de recensement de Montréal est demeuré presque inchangé entre 1990 et 2000, après correction pour l'inflation.

En 2000, la moitié des familles à Montréal présentait un revenu supérieur à 53 385 \$ et l'autre moitié, un revenu inférieur à ce montant. Ce chiffre était plus élevé que la médiane provinciale du Québec (50 242 \$), mais inférieur à la médiane nationale (55 016 \$).

Afin de donner un aperçu de la variation entre les revenus en tête de liste de la répartition des revenus et ceux des catégories inférieures, les familles à Montréal ont été divisées en dix groupes répartis selon leur revenu. Celles faisant partie de la tranche de 10 % la moins élevée touchaient un revenu moyen de 10 400 \$, alors que celles qui faisaient partie de la tranche de 10 % la plus élevée gagnaient en moyenne 179 700 \$.

Il en résulte que pour chaque dollar de revenu des familles faisant partie de la tranche de 10 % la moins élevée, les familles faisant partie de la tranche de 10 % la plus élevée avaient un revenu de 17,30 \$.

En moyenne, les familles à Montréal ont reçu 4 000 \$ en transferts gouvernementaux en 2000. Ces paiements représentaient 6,0 % des revenus familiaux totaux à Montréal.

Le revenu comprend les salaires et traitements, le revenu d'un travail autonome agricole et non agricole, les transferts gouvernementaux, le revenu de placement, les pensions de retraite et tout autre revenu monétaire.

Ottawa-Hull

Selon le recensement, le revenu médian des familles de la région métropolitaine de recensement d'Ottawa-Hull a augmenté de 2,1 % entre 1990 et 2000, après correction pour l'inflation.

En 2000, la moitié des familles à Ottawa-Hull touchait un revenu supérieur à 69 518 \$ et l'autre moitié, un revenu inférieur à ce montant, ce qui représente une augmentation par rapport à la médiane de 68 088 \$ enregistrée dix ans plus tôt. Ce chiffre était considérablement plus élevé que la médiane provinciale de l'Ontario (61 024 \$) et que la médiane nationale (55 016 \$).

Afin de donner un aperçu de la variation entre les revenus en tête de liste de la répartition des revenus et ceux des catégories inférieures, les familles à Ottawa-Hull ont été divisées en dix groupes répartis selon leur revenu. Celles faisant partie de la tranche de 10 % la moins élevée touchaient un revenu moyen de 12 800 \$, alors que celles qui faisaient partie de la tranche de 10 % la plus élevée gagnaient en moyenne 214 000 \$.

Il en résulte que pour chaque dollar de revenu des familles faisant partie de la tranche de 10 % la moins élevée, les familles faisant partie de la tranche de 10 % la plus élevée touchaient un revenu de 16,70 \$.

En moyenne, les familles à Ottawa-Hull ont reçu 3 200 \$ en transferts gouvernementaux en 2000. Ces paiements constituaient 3,9 % des revenus familiaux totaux à Ottawa-Hull.

Le revenu comprend les salaires et traitements, le revenu d'un travail autonome agricole et non agricole, les transferts gouvernementaux, le revenu de placement, les pensions de retraite et tout autre revenu monétaire.

Oshawa

Selon le recensement, le revenu médian des familles de la région métropolitaine de recensement d'Oshawa s'est accru de 1,5 % entre 1990 et 2000, après correction pour l'inflation.

En 2000, la moitié des familles à Oshawa touchait un revenu supérieur à 68 810 \$ et l'autre moitié, un revenu inférieur à ce montant, ce qui représente une hausse par rapport à la médiane de 67 771 \$ enregistrée dix ans plus tôt. Ce chiffre était considérablement plus élevé que la médiane provinciale de l'Ontario (61 024 \$) et que la médiane nationale (55 016 \$).

Afin de donner un aperçu de la variation entre les revenus en tête de liste de la répartition des revenus et ceux des catégories inférieures, les familles à Oshawa ont été divisées en dix groupes répartis selon leur revenu. Celles faisant partie de la tranche de 10 % la moins élevée touchaient un revenu moyen de 14 100 \$, alors que celles qui faisaient partie de la tranche de 10 % la plus élevée gagnaient en moyenne 171 500 \$.

Il en résulte que pour chaque dollar de revenu des familles faisant partie de la tranche de 10 % la moins élevée, les familles faisant partie de la tranche de 10 % la plus élevée avaient un revenu de 12,20 \$.

En moyenne, les familles à Oshawa ont reçu 2 900 \$ en transferts gouvernementaux en 2000. Ces paiements constituaient 3,7 % des revenus familiaux totaux à Oshawa.

Le revenu comprend les salaires et traitements, le revenu d'un travail autonome agricole et non agricole, les transferts gouvernementaux, le revenu de placement, les pensions de retraite et tout autre revenu monétaire.

Toronto

Selon le recensement, le revenu médian des familles de la région métropolitaine de recensement de Toronto a fléchi de 4,2 % entre 1990 et 2000, après correction pour l'inflation.

En 2000, la moitié des familles à Toronto présentait un revenu supérieur à 63 700 \$ et l'autre moitié, un revenu inférieur à ce montant, ce qui représente une baisse par rapport à la médiane de 66 520 \$ enregistrée dix ans plus tôt. Ce chiffre était plus élevé que la médiane provinciale de l'Ontario (61 024 \$) et que la médiane nationale (55 016 \$).

Afin de donner un aperçu de la variation entre les revenus en tête de liste de la répartition des revenus et ceux des catégories inférieures, les familles à Toronto ont été divisées en dix groupes répartis selon leur revenu. Celles faisant partie de la tranche de 10 % la moins élevée touchaient un revenu moyen de 9 600 \$, alors que celles qui faisaient partie de la tranche de 10 % la plus élevée gagnaient en moyenne 261 000 \$.

Il en résulte que pour chaque dollar de revenu des familles faisant partie de la tranche de 10 % la moins élevée, les familles faisant partie de la tranche de 10 % la plus élevée avaient un revenu de 27,30 \$.

En moyenne, les familles à Toronto ont reçu 2 900 \$ en transferts gouvernementaux en 2000. Ces paiements représentaient 3,4 % des revenus familiaux totaux à Toronto.

Le revenu comprend les salaires et traitements, le revenu d'un travail autonome agricole et non agricole, les transferts gouvernementaux, le revenu de placement, les pensions de retraite et tout autre revenu monétaire.

Hamilton

Selon le recensement, le revenu médian des familles de la région métropolitaine de recensement de Hamilton a crû de 2,9 % entre 1990 et 2000, après correction pour l'inflation.

En 2000, la moitié des familles à Hamilton présentait un revenu supérieur à 63 031 \$ et l'autre moitié, un revenu inférieur à ce montant, ce qui représente une augmentation par rapport à la médiane de 61 260 \$ enregistrée dix ans plus tôt. Ce chiffre était légèrement plus élevé que la médiane provinciale de l'Ontario (61 024 \$) et considérablement plus élevé que la médiane nationale (55 016 \$).

Afin de donner un aperçu de la variation entre les revenus en tête de liste de la répartition des revenus et ceux des catégories inférieures, les familles à Hamilton ont été divisées en dix groupes répartis selon leur revenu. Celles faisant partie de la tranche de 10 % la moins élevée avaient un revenu moyen de 11 800 \$, alors que celles qui faisaient partie de la tranche de 10 % la plus élevée gagnaient en moyenne 198 000 \$.

Il en résulte que pour chaque dollar de revenu des familles faisant partie de la tranche de 10 % la moins élevée, les familles faisant partie de la tranche de 10 % la plus élevée touchaient un revenu de 16,80 \$.

En moyenne, les familles à Hamilton ont reçu 3 300 \$ en transferts gouvernementaux en 2000. Ces paiements constituaient 4,2 % des revenus familiaux totaux à Hamilton.

Le revenu comprend les salaires et traitements, le revenu d'un travail autonome agricole et non agricole, les transferts gouvernementaux, le revenu de placement, les pensions de retraite et tout autre revenu monétaire.

Windsor

Selon le recensement, le revenu médian des familles de la région métropolitaine de recensement de Windsor s'est accru de 13,3 % entre 1990 et 2000, après correction pour l'inflation.

En 2000, la moitié des familles à Windsor présentait un revenu supérieur à 65 649 \$ et l'autre moitié, un revenu inférieur à ce montant, ce qui représente une augmentation par rapport à la médiane de 57 697 \$ enregistrée dix ans plus tôt. Ce chiffre était considérablement plus élevé que la médiane provinciale de l'Ontario (61 024 \$) et que la médiane nationale (55 016 \$).

Afin de donner un aperçu de la variation entre les revenus en tête de liste de la répartition des revenus et ceux des catégories inférieures, les familles à Windsor ont été divisées en dix groupes répartis selon leur revenu. Celles faisant partie de la tranche de 10 % la moins élevée touchaient un revenu moyen de 11 500 \$, alors que celles qui faisaient partie de la tranche de 10 % la plus élevée gagnaient en moyenne 195 800 \$.

Il en résulte que pour chaque dollar de revenu des familles faisant partie de la tranche de 10 % la moins élevée, les familles faisant partie de la tranche de 10 % la plus élevée avaient un revenu de 17,00 \$.

En moyenne, les familles à Windsor ont reçu 3 400 \$ en transferts gouvernementaux en 2000. Ces paiements représentaient 4,3 % des revenus familiaux totaux à Windsor.

Le revenu comprend les salaires et traitements, le revenu d'un travail autonome agricole et non agricole, les transferts gouvernementaux, le revenu de placement, les pensions de retraite et tout autre revenu monétaire.

Winnipeg

Selon le recensement, le revenu médian des familles de la région métropolitaine de recensement de Winnipeg a progressé de 3,5 % entre 1990 et 2000, après correction pour l'inflation.

En 2000, la moitié des familles à Winnipeg présentait un revenu supérieur à 55 634 \$ et l'autre moitié, un revenu inférieur à ce montant, ce qui représente une hausse par rapport à la médiane de 53 755 \$ enregistrée dix ans plus tôt. Ce chiffre était plus élevé que la médiane provinciale du Manitoba (50 934 \$) et presque égal à la médiane nationale (55 016 \$).

Afin de donner un aperçu de la variation entre les revenus en tête de liste de la répartition des revenus et ceux des catégories inférieures, les familles à Winnipeg ont été divisées en dix groupes répartis selon leur revenu. Celles faisant partie de la tranche de 10 % la moins élevée avaient un revenu moyen de 11 400 \$, alors que celles qui faisaient partie de la tranche de 10 % la plus élevée gagnaient en moyenne 169 600 \$.

Il en résulte que pour chaque dollar de revenu des familles faisant partie de la tranche de 10 % la moins élevée, les familles faisant partie de la tranche de 10 % la plus élevée touchaient un revenu de 14,80 \$.

En moyenne, les familles à Winnipeg ont reçu 3 500 \$ en transferts gouvernementaux en 2000. Ces paiements représentaient 5,2 % des revenus familiaux totaux à Winnipeg.

Le revenu comprend les salaires et traitements, le revenu d'un travail autonome agricole et non agricole, les transferts gouvernementaux, le revenu de placement, les pensions de retraite et tout autre revenu monétaire.

Regina

Selon le recensement, le revenu médian des familles de la région métropolitaine de recensement de Regina a augmenté de 2,1 % entre 1990 et 2000, après correction pour l'inflation.

En 2000, la moitié des familles à Regina présentait un revenu supérieur à 58 946 \$ et l'autre moitié, un revenu inférieur à ce montant, ce qui représente une hausse par rapport à la médiane de 57 739 \$ enregistrée dix ans plus tôt. Ce chiffre était considérablement plus élevé que la médiane provinciale de la Saskatchewan (49 264 \$) et que la médiane nationale (55 016 \$).

Afin de donner un aperçu de la variation entre les revenus en tête de liste de la répartition des revenus et ceux des catégories inférieures, les familles à Regina ont été divisées en dix groupes répartis selon leur revenu. Celles faisant partie de la tranche de 10 % la moins élevée touchaient un revenu moyen de 11 300 \$, alors que celles qui faisaient partie de la tranche de 10 % la plus élevée gagnaient en moyenne 167 400 \$.

Il en résulte que pour chaque dollar de revenu des familles faisant partie de la tranche de 10 % la moins élevée, les familles faisant partie de la tranche de 10 % la plus élevée avaient un revenu de 14,80 \$.

En moyenne, les familles à Regina ont reçu 3 500 \$ en transferts gouvernementaux en 2000. Ces paiements représentaient 5,1 % des revenus familiaux totaux à Regina.

Le revenu comprend les salaires et traitements, le revenu d'un travail autonome agricole et non agricole, les transferts gouvernementaux, le revenu de placement, les pensions de retraite et tout autre revenu monétaire.

Saskatoon

Selon le recensement, le revenu médian des familles de la région métropolitaine de recensement de Saskatoon a crû de 2,1 % entre 1990 et 2000, après correction pour l'inflation.

En 2000, la moitié des familles à Saskatoon présentait un revenu supérieur à 54 362 \$ et l'autre moitié, un revenu inférieur à ce montant, ce qui représente une augmentation par rapport à la médiane de 53 231 \$ enregistrée dix ans plus tôt. Ce chiffre était plus élevé que la médiane provinciale de la Saskatchewan (49 264 \$) et que la médiane nationale (55 016 \$).

Afin de donner un aperçu de la variation entre les revenus en tête de liste de la répartition des revenus et ceux des catégories inférieures, les familles à Saskatoon ont été divisées en dix groupes répartis selon leur revenu. Celles faisant partie de la tranche de 10 % la moins élevée avaient un revenu moyen de 9 000 \$, alors que celles qui faisaient partie de la tranche de 10 % la plus élevée gagnaient en moyenne 167 300 \$.

Il en résulte que pour chaque dollar de revenu des familles faisant partie de la tranche de 10 % la moins élevée, les familles faisant partie de la tranche de 10 % la plus élevée touchaient un revenu de 18,70 \$.

En moyenne, les familles à Saskatoon ont reçu 3 800 \$ en transferts gouvernementaux en 2000. Ces paiements constituaient 5,8 % des revenus familiaux totaux à Saskatoon.

Le revenu comprend les salaires et traitements, le revenu d'un travail autonome agricole et non agricole, les transferts gouvernementaux, le revenu de placement, les pensions de retraite et tout autre revenu monétaire.

Calgary

Selon le recensement, le revenu médian des familles de la région métropolitaine de recensement de Calgary a progressé de 6,6 % entre 1990 et 2000, après correction pour l'inflation.

En 2000, la moitié des familles à Calgary présentait un revenu supérieur à 65 488 \$ et l'autre moitié, un revenu inférieur à ce montant, ce qui représente une augmentation par rapport à la médiane de 61 408 \$ enregistrée dix ans plus tôt. Ce chiffre était considérablement plus élevé que la médiane provinciale de l'Alberta (60 142 \$) et que la médiane nationale (55 016 \$).

Afin de donner un aperçu de la variation entre les revenus en tête de liste de la répartition des revenus et ceux des catégories inférieures, les familles à Calgary ont été divisées en dix groupes répartis selon leur revenu. Celles faisant partie de la tranche de 10 % la moins élevée touchaient un revenu moyen de 13 000 \$, alors que celles qui faisaient partie de la tranche de 10 % la plus élevée gagnaient en moyenne 248 600 \$.

Il en résulte que pour chaque dollar de revenu des familles faisant partie de la tranche de 10 % la moins élevée, les familles faisant partie de la tranche de 10 % la plus élevée avaient un revenu de 19,10 \$.

En moyenne, les familles à Calgary ont reçu 2 900 \$ en transferts gouvernementaux en 2000. Ces paiements représentaient 3,4 % des revenus familiaux totaux à Calgary.

Le revenu comprend les salaires et traitements, le revenu d'un travail autonome agricole et non agricole, les transferts gouvernementaux, le revenu de placement, les pensions de retraite et tout autre revenu monétaire.

Edmonton

Selon le recensement, le revenu médian des familles de la région métropolitaine de recensement d'Edmonton s'est accru de 4,4 % entre 1990 et 2000, après correction pour l'inflation.

En 2000, la moitié des familles à Edmonton présentait un revenu supérieur à 60 817 \$ et l'autre moitié, un revenu inférieur à ce montant, ce qui représente une hausse par rapport à la médiane de 58 242 \$ enregistrée dix ans plus tôt. Ce chiffre était presque égal à la médiane provinciale de l'Alberta (60 142 \$), mais supérieur à la médiane nationale (55 016 \$).

Afin de donner un aperçu de la variation entre les revenus en tête de liste de la répartition des revenus et ceux des catégories inférieures, les familles à Edmonton ont été divisées en dix groupes répartis selon leur revenu. Celles faisant partie de la tranche de 10 % la moins élevée avaient un revenu moyen de 11 900 \$, alors que celles qui faisaient partie de la tranche de 10 % la plus élevée gagnaient en moyenne 184 600 \$.

Il en résulte que pour chaque dollar de revenu des familles faisant partie de la tranche de 10 % la moins élevée, les familles faisant partie de la tranche de 10 % la plus élevée touchaient un revenu de 15,50 \$.

En moyenne, les familles à Edmonton ont reçu 3 500 \$ en transferts gouvernementaux en 2000. Ces paiements constituaient 4,8 % des revenus familiaux totaux à Edmonton.

Le revenu comprend les salaires et traitements, le revenu d'un travail autonome agricole et non agricole, les transferts gouvernementaux, le revenu de placement, les pensions de retraite et tout autre revenu monétaire.

Vancouver

Selon le recensement, le revenu médian des familles de la région métropolitaine de recensement de Vancouver a diminué de 3,8 % entre 1990 et 2000, après correction pour l'inflation.

En 2000, la moitié des familles à Vancouver présentait un revenu supérieur à 57 926 \$ et l'autre moitié, un revenu inférieur à ce montant, ce qui représente une baisse par rapport à la médiane de 60 254 \$ enregistrée dix ans plus tôt. Ce chiffre était supérieur à la médiane provinciale de la Colombie-Britannique (54 840 \$) et à la médiane nationale (55 016 \$).

Afin de donner un aperçu de la variation entre les revenus en tête de liste de la répartition des revenus et ceux des catégories inférieures, les familles à Vancouver ont été divisées en dix groupes répartis selon leur revenu. Celles faisant partie de la tranche de 10 % la moins élevée touchaient un revenu moyen de 8 700 \$, alors que celles qui faisaient partie de la tranche de 10 % la plus élevée gagnaient en moyenne 205 200 \$.

Il en résulte que pour chaque dollar de revenu des familles faisant partie de la tranche de 10 % la moins élevée, les familles faisant partie de la tranche de 10 % la plus élevée avaient un revenu de 23,50 \$.

En moyenne, les familles à Vancouver ont reçu 3 300 \$ en transferts gouvernementaux en 2000. Ces paiements constituaient 4,5 % des revenus familiaux totaux à Vancouver.

Le revenu comprend les salaires et traitements, le revenu d'un travail autonome agricole et non agricole, les transferts gouvernementaux, le revenu de placement, les pensions de retraite et tout autre revenu monétaire.

Victoria

Selon le recensement, le revenu médian des familles de la région métropolitaine de recensement de Victoria a augmenté de 4,9 % entre 1990 et 2000, après correction pour l'inflation.

En 2000, la moitié des familles à Victoria présentait un revenu supérieur à 59 015 \$ et l'autre moitié, un revenu inférieur à ce montant, ce qui représente une augmentation par rapport à la médiane de 56 244 \$ enregistrée dix ans plus tôt. Ce chiffre était légèrement inférieur à la médiane provinciale de la Colombie-Britannique (54 840 \$), mais plus élevé que la médiane nationale (55 016 \$).

Afin de donner un aperçu de la variation entre les revenus en tête de liste de la répartition des revenus et ceux des catégories inférieures, les familles à Victoria ont été divisées en dix groupes répartis selon leur revenu. Celles faisant partie de la tranche de 10 % la moins élevée avaient un revenu moyen de 12 700 \$, alors que celles qui faisaient partie de la tranche de 10 % la plus élevée gagnaient en moyenne 164 000 \$.

Il en résulte que pour chaque dollar de revenu des familles faisant partie de la tranche de 10 % la moins élevée, les familles faisant partie de la tranche de 10 % la plus élevée touchaient un revenu de 12,90 \$.

En moyenne, les familles à Victoria ont reçu 3 300 \$ en transferts gouvernementaux en 2000. Ces paiements représentaient 4,9 % des revenus familiaux totaux à Victoria.

Le revenu comprend les salaires et traitements, le revenu d'un travail autonome agricole et non agricole, les transferts gouvernementaux, le revenu de placement, les pensions de retraite et tout autre revenu monétaire.

Méthodologie

Définition de famille

Dans le cadre du Recensement de 2001, plusieurs modifications importantes ont été apportées au concept de « famille de recensement » utilisé lors des recensements précédents :

- Deux personnes constituant un couple en union libre formé de partenaires de même sexe et tous leurs enfants vivant dans le ménage sont maintenant considérés comme une famille de recensement.
- Les enfants compris dans une famille de recensement peuvent avoir déjà été mariés. Dans les recensements précédents, il fallait qu'ils n'aient jamais été mariés.
- Un petit-fils ou une petite-fille vivant dans un ménage à trois générations où le parent n'a jamais été marié, est maintenant considéré comme faisant partie de la famille de recensement du parent. Dans les recensements précédents, la famille de recensement était constituée des deux générations les plus anciennes et l'enfant était considéré comme étant une personne hors famille de recensement.
- Un petit-fils ou une petite-fille d'un autre membre du ménage, où la génération du milieu est absente, sera maintenant considéré(e) comme faisant partie de la famille de recensement du grand-père ou de la grand-mère. Dans les recensements précédents, un tel petit-fils ou une telle petite-fille n'était pas considéré(e) comme faisant partie de la famille de recensement.

Le tableau ci-dessous présente les revenus familiaux médians modifiés en raison de la nouvelle définition.

Revenu médian des familles de recensement, selon le type de famille et les définitions de familles de recensement de 1996 et de 2001, Canada, 2000

| Type de famille de recensement | Revenus familiaux médians | |
|---|---------------------------|--------------------|
| | Définition de 2001 | Définition de 1996 |
| Toutes les familles de recensement | 55 016 \$ | 55 352 \$ |
| Couples ayant des enfants de moins de 18 ans | 65 692 \$ | 66 062 \$ |
| Couples sans enfant | 50 509 \$ | 50 300 \$ |
| Couples ayant des enfants de 18 ans et plus seulement | 80 545 \$ | 81 262 \$ |
| Parents seuls ayant des enfants de moins de 18 ans | 26 008 \$ | 26 073 \$ |
| Parents seuls ayant des enfants de 18 ans et plus seulement | 43 187 \$ | 43 693 \$ |

Faible revenu

Les seuils de faible revenu sont basés sur l'Enquête sur les dépenses des familles de 1992 et ils sont calculés selon le concept de famille économique, qui est un peu plus large que celui de famille de recensement. Lorsqu'un statut de faible revenu est déterminé pour la famille économique, il est appliqué à toutes les familles de recensement au sein de cette famille économique. Les revenus de toutes les années de recensement examinées dans cet article analytique sont exprimés en dollars constants de 2000 et ils sont comparés aux seuils de faible revenu présentés dans le tableau suivant.

Seuils de faible revenu¹ basés sur le revenu total avant impôt, Canada, 2000

| Taille de la famille économique | Seuils de faible revenu | | | | |
|---------------------------------|--------------------------------|---------------------------------|-------------------------------|--------------------------|--|
| | Taille du secteur de résidence | | | | |
| | Population de 500 000 ou plus | Population de 100 000 à 499 999 | Population de 30 000 à 99 999 | Petites régions urbaines | Régions rurales (agricoles et non agricoles) |
| 1 | 18 371 \$ | 15 757 \$ | 15 648 \$ | 14 561 \$ | 12 696 \$ |
| 2 | 22 964 \$ | 19 697 \$ | 19 561 \$ | 18 201 \$ | 15 870 \$ |
| 3 | 28 560 \$ | 24 497 \$ | 24 326 \$ | 22 635 \$ | 19 738 \$ |
| 4 | 34 572 \$ | 29 653 \$ | 29 448 \$ | 27 401 \$ | 23 892 \$ |
| 5 | 38 646 \$ | 33 148 \$ | 32 917 \$ | 30 629 \$ | 26 708 \$ |
| 6 | 42 719 \$ | 36 642 \$ | 36 387 \$ | 33 857 \$ | 29 524 \$ |
| 7 et plus | 46 793 \$ | 40 137 \$ | 39 857 \$ | 37 085 \$ | 32 340 \$ |

1. Les seuils de faible revenu sont basés sur l'Enquête sur les dépenses des familles de 1992 et sont exprimés en dollars constants de 2000.

Depuis leur publication initiale, Statistique Canada souligne de façon claire et régulière que les seuils de faible revenu (SFR) ne sont pas des seuils de pauvreté. Les SFR sont plutôt établis à partir d'une méthodologie logique et bien définie qui permet de cerner ceux qui sont nettement désavantagés par rapport à la moyenne. Ces mesures ont permis à Statistique Canada de dégager d'importantes tendances telles que la variation dans le temps de la composition des unités dont le revenu est inférieur aux SFR. Pour une analyse plus détaillée de la mesure des seuils de faible revenu de Statistique Canada, consultez l'article intitulé « À propos de la pauvreté et du faible revenu » au http://dissemination.statcan.ca/francais/concepts/poverty/pauv_f.htm.

Aux fins des statistiques sur le faible revenu, les familles économiques et les personnes seules vivant au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut, dans un établissement institutionnel et dans les réserves indiennes sont exclues. Les données d'enquête utilisées pour mesurer les seuils de faible revenu basés sur les revenus et les habitudes de consommation des familles ne suffisent pas à estimer les seuils pour la population dans son ensemble.

Dans le cadre du Recensement de 2001, contrairement aux recensements précédents, deux personnes constituant un couple en union libre formé de partenaires de même sexe vivant dans le ménage sont maintenant considérés comme une famille de recensement. En raison de ce changement de définition de la famille économique, les taux de faible revenu obtenus à partir des données du Recensement de 2001 ne sont pas strictement comparables à ceux des recensements précédents.

Les taux de faible revenu modifiés en raison du changement de définition sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Taux de faible revenu, selon le groupe d'âge et les définitions de famille économique des Recensements de 1996 et de 2001, Canada, 2000

| Groupe d'âge | Taux de faible revenu | |
|-----------------|-----------------------|--------------------|
| | Définition de 2001 | Définition de 1996 |
| Moins de 18 ans | 18,7 | 18,7 |
| 18 à 64 ans | 15,3 | 15,4 |
| 65 ans et plus | 16,8 | 16,8 |

Prestation fiscale canadienne pour enfants

Plutôt que de recueillir de l'information sur la prestation fiscale canadienne pour enfants directement des répondants, le Recensement de 2001 a permis de calculer les prestations, le cas échéant, basées sur le nombre d'enfants dans la famille et le revenu familial.

Revenu médian des familles de recensement¹, Canada, 1980, 1990 et 2000

| | Revenu médian ¹ (\$) | | | Variation en pourcentage, 1990 à 2000 |
|--|---------------------------------|---------------|---------------|---------------------------------------|
| | 1980 | 1990 | 2000 | |
| Ensemble des familles de recensement | 51 698 | 54 560 | 55 016 | 0,8 |
| Certains types de famille² : | | | | |
| Familles formées d'un couple sans enfant | 46 190 | 49 071 | 50 509 | 2,9 |
| Familles formées d'un couple ayant au moins un enfant de moins de 18 ans | 57 515 | 62 326 | 65 962 | 5,8 |
| Familles formées d'un couple dont tous les enfants ont 18 ans et plus | 73 524 | 77 810 | 80 545 | 3,5 |
| Familles monoparentales ayant au moins un enfant de moins de 18 ans | 20 815 | 21 797 | 26 008 | 19,3 |
| Familles monoparentales dont tous les enfants ont 18 ans et plus | 41 423 | 42 907 | 43 187 | 0,7 |

¹ Les revenus médians sont exprimés en dollars constants de 2000 avant la déduction de l'impôt.

² Les familles vivant dans un ménage unifamilial sans personne additionnelle, c'est-à-dire des grands-parents, des oncles, des tantes, etc.

Nombre de familles de recensement, Canada, 1980, 1990 et 2000

| | Nombre de familles de recensement | | | Proportion de familles (%) | | |
|---|-----------------------------------|------------------|------------------|----------------------------|--------------|--------------|
| | 1980 | 1990 | 2000 | 1980 | 1990 | 2000 |
| Ensemble des familles de recensement | 6 325 315 | 7 355 725 | 8 371 020 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |
| Familles formées d'un couple sans enfant ¹ | 1 820 120 | 2 318 060 | 2 799 555 | 28,8 | 31,5 | 33,4 |
| Familles formées d'un couple ayant au moins un enfant de moins de 18 ans ¹ | 2 766 165 | 2 736 605 | 2 760 260 | 43,7 | 37,2 | 33,0 |
| Familles formées d'un couple dont tous les enfants ont 18 ans et plus ¹ | 495 995 | 718 985 | 882 610 | 7,8 | 9,8 | 10,5 |
| Familles monoparentales ayant au moins un enfant de moins de 18 ans ¹ | 361 520 | 467 110 | 619 005 | 5,7 | 6,4 | 7,4 |
| Familles monoparentales dont tous les enfants ont 18 ans et plus ¹ | 193 250 | 271 640 | 416 195 | 3,1 | 3,7 | 5,0 |
| Autres familles de recensement ² | 688 270 | 843 335 | 893 395 | 10,9 | 11,5 | 10,7 |

¹ Les familles vivant dans un ménage unifamilial sans personne additionnelle, c'est-à-dire des grands-parents, des oncles, des tantes, etc.

² Les familles de recensement vivant dans un ménage unifamilial avec d'autres personnes ou dans un ménage multifamilial.

Revenu moyen¹ et part de revenu de l'ensemble des familles de recensement, selon le décile de revenu², Canada, 2000

| Déciles de revenu des familles de recensement ² | Catégorie de décile de revenu ² | Revenu moyen ¹ | Part de revenu de l'ensemble des familles de recensement |
|--|--|---------------------------|--|
| | \$ | \$ | % |
| Décile inférieur | Moins de 18 991 \$ | 10 341 | 1,6 |
| Deuxième décile | 18 991 \$ à 28 211 \$ | 23 655 | 3,6 |
| Troisième décile | 28 212 \$ à 37 216 \$ | 32 813 | 5,0 |
| Quatrième décile | 37 217 \$ à 45 859 \$ | 41 497 | 6,3 |
| Cinquième décile | 45 860 \$ à 55 015 \$ | 50 423 | 7,6 |
| Sixième décile | 55 016 \$ à 65 018 \$ | 60 000 | 9,1 |
| Septième décile | 65 019 \$ à 76 661 \$ | 70 680 | 10,7 |
| Huitième décile | 76 662 \$ à 91 971 \$ | 83 813 | 12,6 |
| Neuvième décile | 91 972 \$ à 117 849 \$ | 103 183 | 15,6 |
| Décile supérieur | Plus de 117 849 \$ | 185 070 | 28,0 |
| Tous les déciles | ... | 66 160 | 100,0 |

... n'ayant pas lieu de figurer

¹ Le revenu représente le revenu avant déduction de l'impôt.

² L'ensemble des familles de recensement sont classées selon leur revenu, du plus petit au plus élevé, puis divisé en dix groupes en nombre égal pour former les déciles.

Composition du revenu¹ des familles de recensement des déciles de revenu inférieur et supérieur², Canada, 2000

| | Familles de recensement du décile de revenu inférieur ² (revenu de moins de 18 991 \$) | Familles de recensement du décile de revenu supérieur ² (revenu de plus de 117 849 \$) | Ensemble des familles de recensement |
|--------------------------------|--|--|--------------------------------------|
| | % | % | % |
| Composantes de revenu : | | | |
| Revenu d'emploi | 30,5 | 87,5 | 79,7 |
| Transferts gouvernementaux | 62,1 | 1,5 | 9,9 |
| Revenu de placement | 2,3 | 7,1 | 4,2 |
| Autre revenu | 5,1 | 3,9 | 6,2 |
| Total ³ | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

¹ Le revenu représente le revenu avant déduction de l'impôt.

² L'ensemble des familles de recensement sont classées selon leur revenu, du plus petit au plus élevé, puis divisé en dix groupes en nombre égal pour former les déciles.

³ Les totaux peuvent ne pas totaliser 100 % en raison de l'arrondissement.

Proportion des familles monoparentales et de celles formées d'un couple ayant au moins un enfant de moins de 18 ans, selon le nombre de parents ayant des gains, Canada, 1980, 1990, 2000

| | | 1980 | 1990 | 2000 |
|-----------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Nombre de parents ayant des gains | | | | |
| | | % | % | % |
| Familles monoparentales : | Aucun | 35,3 | 31,7 | 26,0 |
| | Un | 64,7 | 68,3 | 74,0 |
| | Total | 100,0 | 100,0 | 100,0 |
| Familles formées d'un couple : | Aucun | 2,7 | 2,8 | 3,5 |
| | Un | 40,5 | 23,7 | 20,3 |
| | Les deux | 56,8 | 73,4 | 76,2 |
| | Total | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

Revenu moyen¹ des femmes âgées de 65 ans et plus vivant seules, selon le décile de revenu², Canada³, 1980, 1990 et 2000

| Déciles de revenu ² des femmes âgées de 65 ans et plus | Revenu moyen ¹ (\$) | | | Variation en pourcentage 1980 à 2000 |
|---|--------------------------------|--------|--------|--------------------------------------|
| | 1980 | 1990 | 2000 | |
| Décile inférieur | 7 981 | 10 296 | 11 149 | 39,7 |
| Deuxième décile | 10 261 | 12 199 | 12 455 | 21,4 |
| Troisième décile | 10 923 | 13 025 | 13 632 | 24,8 |
| Quatrième décile | 11 457 | 13 672 | 14 836 | 29,5 |
| Cinquième décile | 11 802 | 14 986 | 16 200 | 37,3 |
| Sixième décile | 12 937 | 16 576 | 17 658 | 36,5 |
| Septième décile | 15 237 | 19 194 | 20 501 | 34,5 |
| Huitième décile | 19 597 | 24 295 | 25 387 | 29,5 |
| Neuvième décile | 27 021 | 32 809 | 33 578 | 24,3 |
| Décile supérieur | 55 723 | 65 422 | 62 903 | 12,9 |
| Tous les déciles | 18 293 | 22 247 | 22 830 | 24,8 |

¹ Les revenus moyens sont exprimés en dollars constants de 2000 avant déduction de l'impôt.

² Toutes les femmes âgées de 65 ans et plus vivant seules sont classées selon leur revenu, du plus petit au plus élevé, puis divisées en dix groupes en nombre égal pour former les déciles.

³ Les femmes âgées de 65 ans et plus, sauf celles qui habitent au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut, dans une réserve indienne et dans un établissement.

Composition du revenu des personnes âgées de 65 ans et plus, selon le statut de faible revenu¹, Canada², 2000

| Composantes du revenu | Composition du revenu des personnes âgées de 65 ans et plus | |
|----------------------------|---|----------------------------------|
| | vivant sous faible revenu | ne vivant pas sous faible revenu |
| SV et SRG ³ | 65,6 | 21,4 |
| RPC ou RRQ ⁴ | 19,7 | 17,9 |
| Régimes de retraite privés | 3,3 | 27,6 |
| Revenu de placement | 3,1 | 14,9 |
| Revenu d'emploi | 0,5 | 12,7 |
| Autre revenu | 7,8 | 5,6 |
| Total | 100,0 | 100,0 |

¹ Personnes âgées de 65 ans et plus vivant sous les seuils de faible revenu ou au-dessus (voir l'explication dans la note méthodologique).

² Personnes âgées de 65 ans et plus, sauf celles qui habitent au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut, dans une réserve indienne et dans un établissement.

³ Sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti et allocation de conjoint.

⁴ Régime de pensions du Canada ou Régime de rentes du Québec.

Revenu moyen¹ des familles de recensement des déciles de revenu inférieur et supérieur², Canada, provinces et territoires, 2000

| | Revenu moyen ¹ | | Revenu des familles du décile supérieur pour chaque dollar de revenu des familles du décile inférieur |
|---------------------------|-------------------------------|-------------------------------|---|
| | Décile inférieur ² | Décile supérieur ² | |
| | \$ | \$ | |
| Canada | 10 341 | 185 070 | 17,9 |
| Terre-Neuve-et-Labrador | 7 912 | 131 974 | 16,7 |
| Île-du-Prince-Édouard | 11 630 | 134 269 | 11,5 |
| Nouvelle-Écosse | 8 788 | 145 346 | 16,5 |
| Nouveau-Brunswick | 8 690 | 134 073 | 15,4 |
| Québec | 10 466 | 156 881 | 15,0 |
| Ontario | 10 968 | 212 852 | 19,4 |
| Manitoba | 9 592 | 153 375 | 16,0 |
| Saskatchewan | 8 830 | 146 114 | 16,5 |
| Alberta | 11 845 | 198 157 | 16,7 |
| Colombie-Britannique | 9 727 | 176 762 | 18,2 |
| Yukon | 10 655 | 160 585 | 15,1 |
| Territoires du Nord-Ouest | 8 964 | 175 330 | 19,6 |
| Nunavut | 6 121 | 151 313 | 24,7 |

¹ Revenus moyens avant déduction de l'impôt.

² Pour chaque province, toutes les familles de recensement sont classées selon leur revenu, du plus petit au plus élevé, puis divisées en dix groupes en nombre égal pour former les déciles.

Revenu moyen¹ des familles de recensement des déciles inférieur et supérieur², Canada et régions métropolitaines de recensement, 2000

| | Revenu moyen ¹ | | Revenu des familles du décile supérieur pour chaque dollar de revenu des familles du décile inférieur |
|-----------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|---|
| | Décile inférieur ² | Décile supérieur ² | |
| | \$ | \$ | |
| Canada | 10 341 | 185 070 | 17,9 |
| St, John's | 9 706 | 162 561 | 16,7 |
| Halifax | 10 597 | 171 953 | 16,2 |
| Saint John | 8 654 | 152 934 | 17,7 |
| Chicoutimi-Jonquière ³ | 9 901 | 129 781 | 13,1 |
| Québec | 12 653 | 151 587 | 12,0 |
| Sherbrooke | 10 984 | 137 127 | 12,5 |
| Trois-Rivières | 9 733 | 132 507 | 13,6 |
| Montréal | 10 405 | 179 725 | 17,3 |
| Ottawa-Hull ⁴ | 12 823 | 214 037 | 16,7 |
| Kingston | 11 494 | 177 243 | 15,4 |
| Oshawa | 14 104 | 171 547 | 12,2 |
| Toronto | 9 571 | 261 042 | 27,3 |
| Hamilton | 11 794 | 198 024 | 16,8 |
| St, Catharines-Niagara | 12 065 | 160 549 | 13,3 |
| Kitchener | 12 726 | 194 452 | 15,3 |
| London | 11 046 | 187 561 | 17,0 |
| Windsor | 11 486 | 195 775 | 17,0 |
| Sudbury | 10 416 | 157 069 | 15,1 |
| Thunder Bay | 11 888 | 165 437 | 13,9 |
| Winnipeg | 11 429 | 169 626 | 14,8 |
| Regina | 11 303 | 167 377 | 14,8 |
| Saskatoon | 8 962 | 167 345 | 18,7 |
| Calgary | 13 037 | 248 604 | 19,1 |
| Edmonton | 11 949 | 184 642 | 15,5 |
| Abbotsford | 11 052 | 145 287 | 13,1 |
| Vancouver | 8 723 | 205 199 | 23,5 |
| Victoria | 12 676 | 164 035 | 12,9 |

¹ Revenus moyens avant déduction de l'impôt.

² Pour chaque région métropolitaine de recensement, toutes les familles de recensement sont classées selon leur revenu, du plus petit au plus élevé, puis divisées en dix groupes en nombre égal pour former les déciles.

³ Maintenant connue sous le nom de Saguenay.

⁴ Maintenant connue sous le nom d'Ottawa-Gatineau.

Valeur et part moyennes des transferts gouvernementaux dans le revenu des familles de recensement d'âge actif¹, Canada, provinces et territoires, 2000

| | Transferts gouvernementaux moyens ² | Proportion du revenu des familles provenant de transferts gouvernementaux |
|---------------------------|--|---|
| | \$ | % |
| Canada | 3 904 | 5,6 |
| Terre-Neuve-et-Labrador | 7 450 | 14,3 |
| Île-du-Prince-Édouard | 6 250 | 11,1 |
| Nouvelle-Écosse | 4 944 | 8,6 |
| Nouveau-Brunswick | 5 403 | 9,8 |
| Québec | 4 451 | 7,2 |
| Ontario | 3 309 | 4,3 |
| Manitoba | 3 827 | 6,2 |
| Saskatchewan | 4 183 | 7,0 |
| Alberta | 3 396 | 4,6 |
| Colombie-Britannique | 3 806 | 5,6 |
| Yukon | 4 001 | 5,6 |
| Territoires du Nord-Ouest | 3 940 | 5,1 |
| Nunavut | 6 588 | 12,1 |

¹ Familles de recensement formées de couples dont les deux conjoints sont âgés entre 18 et 64 ans et de familles monoparentales où le parent seul est âgé entre 18 et 64 ans

² Transferts gouvernementaux moyens avant déduction de l'impôt.

Valeur et part moyennes des transferts gouvernementaux dans le revenu des familles de recensement d'âge actif¹, Canada et régions métropolitaines de recensement, 2000

| | Transferts gouvernementaux moyens ² | Proportion du revenu des familles provenant de transferts gouvernementaux |
|-----------------------------------|--|---|
| | \$ | % |
| Canada | 3 904 | 5,6 |
| St, John's | 5 101 | 8,1 |
| Halifax | 3 710 | 5,5 |
| Saint John | 4 544 | 7,5 |
| Chicoutimi-Jonquière ³ | 4 386 | 7,4 |
| Québec | 3 884 | 6,0 |
| Sherbrooke | 4 301 | 7,4 |
| Trois-Rivières | 4 567 | 8,0 |
| Montréal | 4 023 | 6,0 |
| Ottawa-Hull ⁴ | 3 217 | 3,9 |
| Kingston | 3 754 | 5,4 |
| Oshawa | 2 938 | 3,7 |
| Toronto | 2 912 | 3,4 |
| Hamilton | 3 266 | 4,2 |
| St, Catharines-Niagara | 3 779 | 5,6 |
| Kitchener | 3 021 | 4,0 |
| London | 3 601 | 5,0 |
| Windsor | 3 421 | 4,3 |
| Sudbury | 4 506 | 6,7 |
| Thunder Bay | 4 396 | 6,3 |
| Winnipeg | 3 459 | 5,2 |
| Regina | 3 516 | 5,1 |
| Saskatoon | 3 791 | 5,8 |
| Calgary | 2 915 | 3,4 |
| Edmonton | 3 504 | 4,8 |
| Abbotsford | 4 220 | 6,8 |
| Vancouver | 3 267 | 4,5 |
| Victoria | 3 348 | 4,9 |

¹ Familles de recensement formées de couples dont les deux conjoints sont âgés entre 18 et 64 ans et de familles monoparentales où le parent seul est âgé entre 18 et 64 ans

² Transferts gouvernementaux moyens avant déduction de l'impôt.

³ Maintenant connue sous le nom de Saguenay.

⁴ Maintenant connue sous le nom d'Ottawa-Gatineau.

Valeur et part moyennes des transferts gouvernementaux dans le revenu des familles de recensement d'âge actif¹, selon le décile de revenu³, Canada, 1980, 1990 et 2000

| Déciles de revenu ² | Transferts gouvernementaux moyens ³ | | | Proportion du revenu des familles provenant de transferts gouvernementaux | | |
|--------------------------------|--|-------|-------|---|------|------|
| | 1980 | 1990 | 2000 | 1980 | 1990 | 2000 |
| | \$ | \$ | \$ | % | % | % |
| Décile inférieur | 4 803 | 5 569 | 5 789 | 58,5 | 58,4 | 62,2 |
| Deuxième décile | 4 827 | 6 712 | 7 369 | 19,5 | 26,6 | 30,3 |
| Troisième décile | 3 668 | 5 441 | 5 947 | 10,4 | 15,0 | 16,7 |
| Quatrième décile | 3 157 | 4 773 | 4 650 | 7,2 | 10,5 | 10,3 |
| Cinquième décile | 2 991 | 4 208 | 3 774 | 5,8 | 7,8 | 7,0 |
| Sixième décile | 2 855 | 3 673 | 3 224 | 4,8 | 5,9 | 5,0 |
| Septième décile | 2 684 | 3 205 | 2 680 | 3,9 | 4,5 | 3,6 |
| Huitième décile | 2 556 | 2 936 | 2 325 | 3,3 | 3,6 | 2,7 |
| Neuvième décile | 2 485 | 2 577 | 1 874 | 2,6 | 2,6 | 1,7 |
| Décile supérieur | 2 256 | 2 254 | 1 405 | 1,5 | 1,4 | 0,7 |
| Tous les déciles | 3 242 | 4 136 | 3 904 | 5,3 | 6,4 | 5,6 |

¹ Familles de recensement formées de couples dont les deux conjoints sont âgés entre 18 et 64 ans et de familles monoparentales où le parent seul est âgé entre 18 et 64 ans.

² Toutes les familles de recensement d'âge actif¹ sont classées selon leur revenu, du plus petit au plus élevé, puis divisées en dix groupes en nombre égal pour former les déciles.

³ Les transferts gouvernementaux moyens sont exprimés en dollars constants de 2000 avant déduction de l'impôt.

Familles de recensement à faible revenu¹, Canada, 1980, 1990 et 2000

| | Familles de recensement | | | | | |
|--|-------------------------------------|----------------|------------------|--|-------------|-------------|
| | Nombre à faible revenu ¹ | | | Pourcentage à faible revenu ¹ | | |
| | 1980 | 1990 | 2000 | 1980 | 1990 | 2000 |
| Ensemble des familles de recensement | 893 520 | 936 630 | 1 045 735 | 14,2 | 12,8 | 12,6 |
| Certains types de famille² : | | | | | | |
| Familles formées d'un couple sans enfant | 201 825 | 201 765 | 227 525 | 11,1 | 8,7 | 8,2 |
| Familles formées d'un couple ayant au moins un enfant de moins de 18 ans | 320 770 | 284 975 | 304 165 | 11,7 | 10,5 | 11,2 |
| Familles formées d'un couple dont tous les enfants ont 18 ans et plus | 27 325 | 37 085 | 50 510 | 5,5 | 5,2 | 5,8 |
| Familles monoparentales ayant au moins un enfant de moins de 18 ans | 197 980 | 247 015 | 277 970 | 55,3 | 53,5 | 45,8 |
| Familles monoparentales dont tous les enfants ont 18 ans et plus | 37 520 | 45 095 | 67 875 | 19,5 | 16,7 | 16,5 |

¹ Familles de recensement vivant sous les seuils de faible revenu (voir l'explication dans la note méthodologique).

² Les familles vivant dans un ménage unifamilial sans personne additionnelle, c'est-à-dire des grands-parents, des oncles, des tantes, etc.

Familles monoparentales¹ à faible revenu² ayant des enfants de moins de 18 ans, avant et après les transferts gouvernementaux, Canada, 1980, 1990 et 2000

| | Proportion des familles monoparentales à faible revenu ² | | | Variation de la proportion de 1990 à 2000 |
|-------------------------------|--|------|------|---|
| | 1980 | 1990 | 2000 | |
| | % | % | % | |
| Revenu du marché ³ | 61,4 | 60,9 | 56,7 | -4,2 |
| Revenu total | 55,3 | 53,5 | 45,8 | -7,6 |

¹ Les familles monoparentales vivant dans un ménage unifamilial sans personne additionnelle, c'est-à-dire des grands-parents, des oncles, des tantes, etc.

² Familles monoparentales ayant des enfants de moins de 18 ans vivant sous les seuils de faible revenu (voir l'explication dans la note méthodologique).

³ Le revenu **du marché** fait référence au revenu total avant les transferts gouvernementaux.

Proportion des familles monoparentales¹ ayant des gains, Canada, provinces et territoires, 1980, 1990 et 2000

| | 1980 | 1990 | 2000 |
|---------------------------|------|------|------|
| | % | % | % |
| Canada | 64,7 | 68,3 | 74,0 |
| Terre-Neuve-et-Labrador | 47,7 | 58,9 | 53,1 |
| Île-du-Prince-Édouard | 64,3 | 73,6 | 86,5 |
| Nouvelle-Écosse | 59,4 | 60,4 | 64,2 |
| Nouveau-Brunswick | 49,6 | 62,0 | 69,2 |
| Québec | 51,4 | 65,0 | 73,9 |
| Ontario | 69,7 | 68,5 | 75,3 |
| Manitoba | 72,8 | 67,1 | 72,4 |
| Saskatchewan | 72,1 | 71,4 | 73,7 |
| Alberta | 79,1 | 75,8 | 83,1 |
| Colombie-Britannique | 72,6 | 74,1 | 71,1 |
| Yukon | 81,4 | 82,8 | 89,6 |
| Territoires du Nord-Ouest | 79,4 | 81,2 | 77,7 |
| Nunavut | | | |

¹ Familles monoparentales ayant au moins un enfant de moins de 18 ans.

Personnes ayant un faible revenu¹, selon l'âge, Canada², 1980, 1990 et 2000

| | Personnes ² | | | | | |
|------------------------|-------------------------------------|-----------|-----------|--|------|------|
| | Nombre à faible revenu ¹ | | | Pourcentage à faible revenu ¹ | | |
| | 1980 | 1990 | 2000 | 1980 | 1990 | 2000 |
| Moins de 18 ans | 1 293 655 | 1 203 785 | 1 245 650 | 19,4 | 18,2 | 18,4 |
| 18 à 64 ans | 2 163 895 | 2 500 835 | 2 873 585 | 14,7 | 14,8 | 15,3 |
| 65 ans et plus | 633 895 | 584 545 | 601 260 | 29,8 | 20,3 | 16,8 |
| Tous les groupes d'âge | 4 091 440 | 4 289 165 | 4 720 490 | 17,4 | 16,2 | 16,2 |

¹ Toutes les personnes vivant sous les seuils de faible revenu (voir l'explication dans la **note méthodologique**).

² Toutes les personnes sauf celles qui habitent au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut, dans une réserve indienne et dans un établissement.

Tous les enfants et ceux vivant dans une famille à faible revenu¹, selon la situation familiale et le nombre de parents ayant des gains, Canada², 2000

| Situation familiale | Nombre de parents ayant des gains | Tous les enfants | Enfants vivant dans une famille à faible revenu ¹ |
|---|-----------------------------------|------------------|--|
| | | % | % |
| Enfants vivant dans une famille formée d'un couple ³ | Aucun | 2,6 | 12,3 |
| | Un | 16,2 | 20,8 |
| | Les deux | 55,9 | 16,6 |
| | Total | 74,8 | 49,7 |
| Enfants vivant dans une famille monoparentale ³ | Aucun | 4,0 | 20,2 |
| | Un | 10,4 | 19,2 |
| | Total | 14,4 | 39,4 |
| Enfants vivant dans une autre situation | Total | 10,8 | 10,8 |
| Total | ... | 100,0 | 99,9 |

... n'ayant pas lieu de figurer

¹ Enfants vivant sous les seuils de faible revenu (voir l'explication dans la **note méthodologique**).

² Tous les enfants âgés de moins de 18 ans, sauf ceux qui habitent au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut, dans une réserve indienne et dans un établissement.

³ Les enfants vivant dans un ménage unifamilial sans personne additionnelle, c'est-à-dire des grands-parents, des oncles, des tantes, etc.

Enfants vivant dans une famille à faible revenu¹, selon le statut d'immigrant de leurs parents, Canada², 1980, 1990 et 2000

| | Enfants | | | | | |
|---|-------------------------------------|---------|---------|--|------|------|
| | Nombre à faible revenu ¹ | | | Pourcentage à faible revenu ¹ | | |
| | 1980 | 1990 | 2000 | 1980 | 1990 | 2000 |
| Statut d'immigrant | | | | | | |
| Aucun parent n'est un immigrant | 905 380 | 810 370 | 750 155 | 18,8 | 16,8 | 15,5 |
| Parent(s) immigrant(s) vivant au Canada depuis moins de 10 ans ^{3,4} | 105 490 | 122 960 | 230 880 | 20,2 | 27,0 | 32,7 |
| Parent(s) immigrant(s) vivant au Canada depuis 10 ans et plus ^{3,5} | 142 375 | 139 195 | 162 060 | 12,8 | 12,6 | 15,0 |

¹ Enfants de moins de 18 ans vivant dans une famille de recensement dont le revenu se situe sous les seuils de faible revenu (voir l'explication dans la **note méthodologique**).

² Tous les enfants sauf ceux qui habitent au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut, dans une réserve indienne et dans un établissement et les résidents non permanents.

³ L'année d'immigration du parent qui a immigré le plus récemment est utilisée.

⁴ Comprend seulement les immigrants qui sont arrivés, respectivement, de 1970 à 1979, 1980 à 1989 et 1990 à 1999.

⁵ Comprend seulement les immigrants qui sont arrivés, respectivement, avant 1970, 1980 et 1990.

Personnes à faible revenu¹ âgées de 65 ans et plus, selon le sexe et les conditions de logement, Canada², 1980, 1990 et 2000

| Conditions de logement | | Personnes ² à faible revenu ¹ âgées de 65 ans et plus | | | | | |
|------------------------|--|---|---------|---------|--|------|------|
| | | Nombre à faible revenu ¹ | | | Pourcentage à faible revenu ¹ | | |
| | | 1980 | 1990 | 2000 | 1980 | 1990 | 2000 |
| Hommes | Vivant avec une conjointe | 111 105 | 81 800 | 75 350 | 15,9 | 8,7 | 6,3 |
| | Vivant avec des personnes apparentées | 10 005 | 6 925 | 6 325 | 13,0 | 9,2 | 8,0 |
| | Vivant avec des personnes non apparentées | 17 090 | 17 065 | 10 640 | 67,5 | 49,6 | 37,9 |
| | Vivant seuls | 74 980 | 69 310 | 80 680 | 57,8 | 37,0 | 30,5 |
| | Tous les hommes âgés de 65 ans et plus | 213 180 | 175 095 | 172 995 | 22,9 | 14,2 | 11,0 |
| Femmes | Vivant avec un conjoint | 70 230 | 54 860 | 46 750 | 14,5 | 7,8 | 5,2 |
| | Vivant avec des personnes apparentées | 35 545 | 30 135 | 33 040 | 14,5 | 10,9 | 10,6 |
| | Vivant avec des personnes non apparentées | 23 205 | 20 400 | 15 960 | 71,7 | 57,4 | 49,4 |
| | Vivant seules | 291 730 | 304 050 | 332 520 | 67,0 | 49,2 | 43,2 |
| | Toutes les femmes âgées de 65 ans et plus | 420 715 | 409 445 | 428 265 | 35,2 | 25,0 | 21,3 |
| Les deux sexes | Vivant avec un conjoint | 181 335 | 136 660 | 122 100 | 15,3 | 8,3 | 5,8 |
| | Vivant avec des personnes apparentées | 45 555 | 37 060 | 39 360 | 14,1 | 10,5 | 10,1 |
| | Vivant avec des personnes non apparentées | 40 300 | 37 465 | 26 600 | 69,8 | 53,6 | 44,0 |
| | Vivant seuls | 366 710 | 373 360 | 413 200 | 64,9 | 46,3 | 39,9 |
| | Toutes les personnes âgées de 65 ans et plus | 633 895 | 584 545 | 601 260 | 29,8 | 20,3 | 16,8 |

¹ Toutes les personnes âgées de 65 ans et plus vivant sous les seuils de faible revenu (voir l'explication dans la **note méthodologique**).

² Toutes les personnes âgées de 65 ans et plus, sauf celles qui habitent au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut, dans une réserve indienne et dans un établissement.

Source de la hausse de revenu de 1980 à 2000 chez les femmes âgées de 65 ans et plus vivant seules, selon le décile de revenu¹, Canada²

| Femmes âgées de 65 ans et plus vivant seules ² | Source de la hausse de revenu, 1980 à 2000 (%) | | | | Total |
|---|--|---------------------|-----------------|------------------------------------|-------|
| | Transferts gouvernementaux | Revenu de placement | Revenu d'emploi | Régimes de retraite privés/ autres | |
| Déciles de revenu¹ | | | | | |
| Décile inférieur | 99,4 | 0,7 | -0,4 | 0,3 | 100,0 |
| Deuxième décile | 98,7 | -0,1 | 0,0 | 1,4 | 100,0 |
| Troisième décile | 96,9 | 1,3 | 0,0 | 1,8 | 100,0 |
| Quatrième décile | 86,7 | 6,6 | 0,5 | 6,2 | 100,0 |
| Cinquième décile | 80,3 | 7,1 | 0,8 | 11,8 | 100,0 |
| Sixième décile | 81,8 | 2,8 | 1,1 | 14,4 | 100,0 |
| Septième décile | 71,1 | 2,4 | 1,1 | 25,4 | 100,0 |
| Huitième décile | 60,3 | 1,2 | 1,2 | 37,4 | 100,0 |
| Neuvième décile | 46,1 | 0,9 | 1,6 | 51,4 | 100,0 |
| Décile supérieur | 25,7 | 5,9 | 5,1 | 63,4 | 100,0 |
| Tous les déciles | 61,9 | 3,3 | 1,9 | 32,9 | 100,0 |

¹ Toutes les femmes âgées de 65 ans et plus vivant seules sont classées selon leur revenu, du plus petit au plus élevé, puis divisé en dix groupes en nombre égal pour former les déciles.

² Les femmes âgées de 65 ans et plus vivant seules, sauf celles qui habitent au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut, dans une réserve indienne et dans un établissement.

Revenu médian¹ des familles de recensement, Canada, provinces et territoires, 1990 et 2000

| | Revenu médian ¹ (\$) | | Variation en pourcentage 1990 à 2000 |
|---------------------------|---------------------------------|--------|--------------------------------------|
| | 1990 | 2000 | |
| Canada | 54 560 | 55 016 | 0,8 |
| Terre-Neuve-et-Labrador | 42 792 | 41 214 | -3,7 |
| Île-du-Prince-Édouard | 45 606 | 46 543 | 2,1 |
| Nouvelle-Écosse | 47 442 | 46 523 | -1,9 |
| Nouveau-Brunswick | 45 194 | 45 558 | 0,8 |
| Québec | 49 891 | 50 242 | 0,7 |
| Ontario | 60 853 | 61 024 | 0,3 |
| Manitoba | 49 642 | 50 934 | 3,0 |
| Saskatchewan | 46 889 | 49 264 | 5,1 |
| Alberta | 56 140 | 60 142 | 7,1 |
| Colombie-Britannique | 56 146 | 54 840 | -2,3 |
| Yukon | 64 504 | 63 490 | -1,6 |
| Territoires du Nord-Ouest | 69 850 | 69 046 | -1,2 |
| Nunavut | 42 005 | 39 424 | -6,1 |

¹ Les revenus médians sont exprimés en dollars constants de 2000 avant déduction de l'impôt.

Revenu médian¹ des familles de recensement, Canada et régions métropolitaines de recensement, 1990 et 2000

| | Revenu médian ¹ (\$) | | Variation en pourcentage 1990 à 2000 |
|----------------------------------|---------------------------------|--------|--------------------------------------|
| | 1990 | 2000 | |
| Canada | 54 560 | 55 016 | 0,8 |
| St, John's | 53 492 | 52 548 | -1,8 |
| Halifax | 56 336 | 55 885 | -0,8 |
| Saint John | 51 090 | 50 163 | -1,8 |
| Chicoutimi-Jonquièr ² | 51 044 | 50 891 | -0,3 |
| Québec | 54 594 | 54 312 | -0,5 |
| Sherbrooke | 46 286 | 48 969 | 5,8 |
| Trois-Rivières | 48 465 | 47 571 | -1,8 |
| Montréal | 53 624 | 53 385 | -0,4 |
| Ottawa-Hull ³ | 68 088 | 69 518 | 2,1 |
| Kingston | 58 601 | 58 413 | -0,3 |
| Oshawa | 67 771 | 68 810 | 1,5 |
| Toronto | 66 520 | 63 700 | -4,2 |
| Hamilton | 61 260 | 63 031 | 2,9 |
| St, Catharines-Niagara | 54 727 | 55 837 | 2,0 |
| Kitchener | 59 627 | 63 477 | 6,5 |
| London | 58 367 | 59 769 | 2,4 |
| Windsor | 57 967 | 65 649 | 13,3 |
| Sudbury | 60 770 | 56 118 | -7,7 |
| Thunder Bay | 60 742 | 59 580 | -1,9 |
| Winnipeg | 53 755 | 55 634 | 3,5 |
| Regina | 57 739 | 58 946 | 2,1 |
| Saskatoon | 53 231 | 54 362 | 2,1 |
| Calgary | 61 408 | 65 488 | 6,6 |
| Edmonton | 58 242 | 60 817 | 4,4 |
| Abbotsford | 52 075 | 51 788 | -0,6 |
| Vancouver | 60 254 | 57 926 | -3,9 |
| Victoria | 56 244 | 59 015 | 4,9 |

¹ Les revenus médians sont exprimés en dollars constants de 2000 avant déduction de l'impôt.

² Maintenant connue sous le nom de Saguenay.

³ Maintenant connue sous le nom d'Ottawa-Gatineau.